

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2146 - 18 septembre 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50

**Une autre politique
industrielle,
cela passe par
interdire les
licenciements !**

**France-Télécom, La Poste,
Molex, Goodyear, Continental...**



**Les travailleurs face
à l'offensive patronale**

p. 11 à 16

Leur société

- p. 4 ■ Produit intérieur brut ou bonheur intérieur brut ?
- Taxe carbone : les vrais pollueurs ne sont pas les payeurs
- La taxe carbone et les partis écologistes
- p. 5 ■ Entre les partis de gauche, l'unité en débat, mais pour quoi faire ?
- Test ADN et démagogie
- p. 6 ■ Grève du lait
- Des centaines d'enfants handicapés privés de rentrée
- Prêts étudiants, au mauvais vouloir des banquiers
- Pénurie de solution hydro-alcoolique dans les hôpitaux
- p. 7 ■ Loyers du secteur privé de plus en plus inaccessibles
- Les sinistrés de la rue Hermel à Paris réclament un logement décent
- Clermont-Ferrand : menace d'expulsion pour une famille chinoise

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Turquie : L'affairisme et la corruption inondent Istanbul
- États-Unis : Obama et le système de santé
- Total en Birmanie
- Maroc : le règne de l'intolérance religieuse
- Martinique : l'État et la justice s'en prennent à Ghislaine Joachim-Arnaud
- p. 10 ■ Un an après la faillite de Lehman Brothers

Dans les entreprises

- p. 10 ■ Cinq licenciements chez Michelin
- p. 11 ■ Molex – région toulousaine
- Freescale – Toulouse
- Caby Salaisons – Saint-Priest-en-Jarez
- p. 12 ■ Suicides à France Télécom
- France Télécom – Troyes
- p. 13 ■ France Télécom – Lyon
- Le 17 septembre : soutien aux travailleurs de Continental en lutte
- p. 14 ■ SNCF et "réforme du fret"
- Gare de Rennes
- p. 15 ■ Contre la privatisation de La Poste : le 22 septembre, grève et manifestation
- La Poste – Paris-Louvre
- Métro Parisien
- p. 16 ■ À propos de la journée du 7 octobre
- Caterpillar – Grenoble et Échirolles
- Haute-Savoie : le chômage explose

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

• **Rouen**

Samedi 19 septembre à partir de 16 heures
Oissel
Palais des Congrès d'Oissel à l'angle de l'avenue d'Anderten et de l'avenue Saint-Julien

• **Perpignan**

Dimanche 20 septembre à partir de 12 heures
Claira
Parc de la Chapelle Saint-Pierre

• **Dijon**

Dimanche 20 septembre à partir de 12 heures
Salle de Marsannay-la-Côte

• **Tours**

Samedi 26 septembre de 14 h 30 à minuit
Saint-Pierre-des-Corps
Salle des fêtes, près de la mairie

• **Lyon**

Samedi 26 septembre à partir de 17 heures
Dimanche 27 septembre de 12 h à 19 heures
Saint-Priest
Espace Mosaique
47-49, rue Aristide-Briand (route d'Heyrieux)



• **Mulhouse**

Dimanche 27 septembre à partir de 11 h 30
Bollwiller
à l'Étang près de la salle des fêtes de Bollwiller

• **Lille**

Samedi 3 octobre de 15 h à minuit
Villeneuve-d'Ascq
Espace Concorde
Quartier Cousinerie

• **Bordeaux**

Dimanche 4 octobre à partir de 11 h 30
Salle Louise-Michel
Saint-Médard-en-Jalles (Gironde)

• **Metz**

Dimanche 4 octobre à partir de 11 h 30
Centre social du Petit-Bois
5, rue du Dauphiné
Metz-Borny

• **Orléans**

Samedi 10 octobre à partir de 15 heures
Salle Eiffel
15, rue de la Tour-Neuve

• **Toulouse**

Samedi 10 octobre de 18 h à minuit
Dimanche 11 octobre de 11 h à 19 heures
Hall 8 du Parc des expositions

• **Limoges**

Samedi 14 novembre à partir de 15 h 30
Salle Pierre-Louis (à côté de la mairie de Feytiat)

Lutte Ouvrière dans les médias

Mardi 22 septembre, sur LCI, à 18 h 30, notre camarade Nathalie Arthaud, porte-parole de Lutte Ouvrière, sera l'invitée du *Oui-Non* de Michel Field

Versez à notre souscription

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti, qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que

sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :
Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte

Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIERE
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de

ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 1 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia

(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 14 septembre

Une autre politique industrielle, c'est imposer le contrôle des classes populaires sur les entreprises et les banques



La fête de l'Humanité, toujours la plus grande fête populaire, a été l'occasion de nombreux débats politiques. « Comment créer un avenir à l'industrie française ? » était l'un des débats vedettes, auquel ont participé, outre un dirigeant syndical, un grand patron de la métallurgie et un banquier. Le choix des participants était déjà une orientation qui éclaire la revendication d'une « autre politique industrielle », souvent mise en avant comme un moyen de préserver les emplois et d'éviter les licenciements.

À coup sûr, la crise économique et l'attitude du grand patronat comme des États face à la crise sont désastreuses pour l'économie et pour la société.

Désastreuses pour les travailleurs, mis à la porte par les licenciements et les fermetures d'entreprises, poussés vers le chômage puis la misère. Désastreuse aussi pour l'ensemble de la société. Fermer des usines qui produisent des biens utiles, voire indispensables, mettre en friche des savoirs et des compétences, alors qu'il y a tant de besoins à satisfaire, est une des conséquences les plus catastrophiques d'une organisation économique basée sur le marché et la recherche de profit privé.

Qui peut croire cependant qu'il suffit de demander aux dirigeants d'avoir une autre politique ? Et qui peut croire surtout qu'il suffit de le demander aux véritables maîtres de l'économie, ceux qui en monopolisant le capital exercent une dictature absolue sur l'économie ? Depuis un an que la crise financière a éclaté au grand jour avec la faillite de la banque américaine Lehman Brothers, on a vu les États déverser des centaines de milliards pour venir au secours des banquiers, en leur offrant en outre du crédit pratiquement gratuit et pour ainsi dire illimité.

S'en servent-ils pour relancer la consommation populaire ? Que non ! S'en servent-ils pour financer des investissements productifs ? Que non ! Et les grands patrons de l'industrie eux-mêmes se servent-ils des sommes qu'ils ont touchées de la part de l'État pour accroître le nombre d'emplois ? Que non !

Tout cet argent continue à servir surtout à la spéculation. Et même si politiciens et commentateurs s'extasient sur un début de reprise, cela ne signifie une reprise que

pour les profits boursiers et pour les grandes opérations spéculatives. Mais les entreprises continuent à licencier et le chômage à augmenter !

Alors, parler de « politique industrielle » sans affirmer en même temps qu'il faut l'imposer à la classe capitaliste est, au mieux, parler pour ne rien dire. Défendre les usines, ce n'est pas défendre leurs propriétaires capitalistes ou en chercher d'autres. Ce sont eux qui démolissent l'industrie en consacrant les capitaux aux opérations financières plus profitables.

Une « politique industrielle » pour préserver les emplois, c'est l'interdiction des licenciements collectifs et des fermetures d'entreprises sous peine d'expropriation. C'est la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire. C'est soumettre les entreprises et les banques au contrôle de la population et les obliger à investir dans la production de biens utiles à la société. C'est utopique ? Oui, sans une mobilisation déterminée de la classe ouvrière et des classes populaires. Mais c'est moins utopique que de demander aux banquiers, aux actionnaires, de ne plus rechercher à maximiser leurs profits et de penser à l'intérêt de la société ! Autant demander du lait à un bouc...

Quant à brandir comme certains la revendication d'une « autre politique industrielle » pour l'opposer aux luttes concrètes, réelles, que mènent, dos au mur, les travailleurs des entreprises touchées par les licenciements et les fermetures, ce n'est pas seulement de l'utopie, c'est aussi une trahison.

Pour le moment, les travailleurs confrontés à la fermeture complète ou partielle de leur entreprise se trouvent dans un isolement dramatique. Mais ceux d'entre eux qui ont choisi la seule voie possible pour se défendre, celle de la lutte, ont montré que c'est elle qui paie, et pas la résignation.

Eh bien, disons-nous que c'est l'ensemble du monde du travail qui a le dos au mur avec, face à lui, tout le patronat que la crise rend plus avide encore ! C'est la violence même des attaques patronales qui nous en rendra tous conscients, comme elle nous rendra conscients que nous avons, tous ensemble, les moyens de nous défendre.

Arlette LAGUILLER

Estrosi aide les patrons à licencier

Le ministre de l'Industrie Christian Estrosi s'est félicité de l'accord signé chez Molex sous ses auspices, parlant d'un « plan de sauvegarde de l'emploi de grande qualité », alors que moins de vingt travailleurs sur 283 conserveront leur emploi. Interrogé mardi 15 septembre au matin par la télévision, il avait déclaré que, pour lui, il s'agit de maintenir des emplois industriels dans le pays, et non de distribuer des primes de départ aux ouvriers licenciés.

À l'écouter, on aurait pu croire que ce sont les ouvriers eux-mêmes qui ferment les usines pour aller profiter de leur prime de licenciement, sans égard pour le tissu industriel du pays et l'avenir de leurs enfants.

Mais ce sont des centaines de milliers d'emplois, sans compter les postes précaires, qui vont être détruits par les

patrons cette année. Sur ce nombre une proportion inconnue, à cause du secret des affaires, l'est dans des entreprises qui sont bénéficiaires. De plus, toutes les entreprises concernées ont fait des profits les années passées. Pourtant, toutes sont libres de licencier et même de disparaître sans que le ministre de l'Industrie lève le

petit doigt. Les richesses accumulées restent aux mains des propriétaires, les salariés, eux, devraient se contenter des promesses du ministre et de leurs yeux pour pleurer.

Estrosi, sous prétexte de défendre les emplois industriels, aide les patrons à licencier qui ils veulent, quand ils veulent et, si possible, à moindres frais. Même en le croyant sur parole – et il faudrait être bien crédule – le nombre d'emplois qu'il prétend avoir « sauvés » est ridicule par rapport au nombre d'emplois détruits. Tout ce qu'Estrosi est capable de faire, c'est, comme chez

Molex, d'entériner les licenciements, puis de sortir quelques millions de son chapeau et de les proposer au margoulin qui veut les prendre pour maintenir un emploi temporaire là où cent emplois pérennes ont disparu.

Alors ce n'est sûrement pas à ce larbin des patrons de dire aux ouvriers qui se battent dos au mur, pour avoir au moins de quoi voir venir, ce qu'ils doivent faire ni quelle revendication ils doivent mettre en avant.

Paul GALOIS

(Voir en page 11 notre article sur le conflit chez Molex)

Le prochain Cercle Léon Trotsky

aura pour sujet

La crise de 1929 et ses conséquences catastrophiques
Mercredi 14 octobre
à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor
à Paris 5^e

(Métro : Maubert-Mutualité)
Participation aux frais : 3 euros

• Produit intérieur brut ou bonheur intérieur brut ?

Capitalisme brut

Un promeneur parcourant les couloirs de la Sorbonne lundi 14 septembre aurait pu se croire transporté plus de quarante ans en arrière. Non seulement à cause d'une forte présence policière, mais parce que le grand amphithéâtre résonnait d'un discours appelant à préparer une « formidable révolution », à même d'épargner aux générations futures des « catastrophes financières, économiques, sociales, écologiques ». L'orateur n'était autre que Sarkozy en personne.

Celui-ci avait saisi l'occasion offerte par la remise du rapport de la Commission de mesure de la performance économique et du progrès social, instituée à sa demande en janvier 2008. Cette commission devait répondre à une question simple : comment se fait-il, alors que les indicateurs statistiques montrent une croissance économique, que la plupart des gens disent vivre de plus en plus mal ? Après des mois de travaux, une pléiade de prix Nobel ont rendu leur oracle : si la plupart des gens disent qu'ils vivent de plus en

plus mal... c'est parce qu'ils vivent réellement de plus en mal. Et de conclure qu'il faut donc changer les instruments de la statistique, pour qu'ils puissent rendre compte de ce phénomène.

Le principal sujet de réflexion de la commission a été le calcul du produit intérieur brut, le PIB. Il faut croire que cet instrument, censé mesurer la richesse d'un pays en additionnant les prix de l'ensemble des biens et services qui y sont produits, ne mesure pas réellement le bonheur de la population... ou son malheur. La commission Stiglitz, du nom de son principal animateur, a pointé, après bien d'autres depuis la création de la notion de PIB dans les années 1930, l'absurdité qui consiste à considérer que n'importe quelle dépense est synonyme de croissance économique. Un embouteillage par exemple fait augmenter le PIB, parce qu'il augmente la consommation de carburant. Les frais occasionnés par une catastrophe, naturelle ou non, font eux aussi augmenter le PIB, même si cette catastrophe a ruiné une région ou pollué durablement un détroit. Le rapport démontre également, et là encore ce n'est pas nouveau, que les moyennes sont trompeu-

ses : si un milliardaire entre dans un bistro, le niveau de vie moyen des consommateurs y est aussitôt multiplié par mille... sans que leur niveau de vie réel ait changé en quoi que ce soit. L'augmentation du niveau de vie moyen peut ainsi refléter une augmentation très rapide de celui des plus riches, qui contrebalance une diminution continue de celui des plus pauvres. C'est ce qui s'est passé ces dernières années dans

les pays industrialisés.

Que des statisticiens et des économistes se préoccupent d'affiner leurs instruments de mesure, rien de plus banal. Que Sarkozy en profite pour se faire mousser et fasse passer du vieux pour du neuf, et les idées des autres pour les siennes, rien de plus habituel. Mais ce n'est pas cette discussion sur la valeur du thermomètre qui a la moindre chance de guérir le malade,

comme ce n'est pas la modification incessante du calcul du mode de calcul du taux de chômage qui a amélioré le sort des chômeurs.

Car la question n'est pas tant de savoir comment on mesure les richesses produites, que de savoir qui décide de ce qui est produit, comment et pourquoi. Est-ce enrichir l'humanité que de fabriquer des armements ? Est-ce qu'on a produit quelque chose lorsqu'on s'est enrichi de la seule spéculation ? Est-ce utile d'entretenir partout à grands frais des appareils d'État dont la seule mission est de garantir les profits des possédants ? Est-il rationnel de condamner à l'inactivité des centaines de millions de travailleurs de par le monde alors que les besoins sont criants ? Est-il sensé de verser des milliers de milliards d'euros aux banquiers pour qu'ils continuent leurs opérations ruineuses pour tout le monde sauf pour eux ?

Les discussions des économistes cachent aussi mal les absurdités réelles du système capitaliste que les discours « révolutionnaires » de Sarkozy sa politique concrète au service exclusif des possédants.

Paul GALOIS



• Taxe carbone

Les vrais pollueurs ne sont pas les payeurs

Sarkozy a finalement fixé le montant de la taxe carbone qui doit entrer en vigueur dès 2010 : elle sera de 17 euros par tonne de CO₂ mais d'ores et déjà chacun sait qu'elle augmentera au fil des années. Quant aux compensations annoncées, elles prendraient la forme de réductions d'impôts, ou de « chèque vert » pour ceux qui n'en paient pas. Elles seraient modulées en fonction du nombre de membres dans le foyer et en fonction du lieu de résidence, doté ou pas de moyens de transport collectifs. Globalement, les ménages paieront près de 2,5 milliards d'euros supplémentaires, TVA comprise.

Pour les patrons, il n'y aura pas d'augmentation d'impôts, bien au contraire, puisqu'ils vont obtenir six milliards de baisse d'impôts avec la suppression de la taxe professionnelle, alors qu'ils acquitteront un peu moins de 2 milliards au titre de la nouvelle taxe. Voilà ce que Sarkozy appelle « les chemins d'une croissance plus juste ». Il

n'a pas craint les grandes envolées évoquant « un monde différent de celui d'avant la crise, un monde plus soutenable, plus respectueux de l'environnement, un monde plus juste ». Mais c'est évidemment du vent : les patrons des trusts de la chimie, du pétrole ou de l'automobile continueront à ne pas investir et à user jusqu'à la corde leurs installations, aussi polluantes et dangereuses soient-elles,

pour engranger le plus de profits possible. Veolia, Suez-Lyonnaise des Eaux et la Saur continueront de retarder le renouvellement des canalisations d'eau même si les fuites sont importantes, pendant qu'on explique à la population comment il faut économiser l'eau en se lavant les dents. Quant au gouvernement, il n'a annoncé aucun budget supplémentaire pour développer

massivement les transports collectifs et permettre aux automobilistes de laisser leur véhicule au garage.

L'incitation à changer de comportement est destinée à stigmatiser, à culpabiliser la population... et à justifier le paiement d'un nouvel impôt en faisant semblant d'agir pour l'environnement, alors que rien n'est fait pour s'en prendre aux responsables de cette éco-

nomie irrationnelle responsable de sa dégradation.

Après les leçons de morale, on en vient à l'odieux en décidant de taxer la population pour ce dont elle n'est pas responsable. Mais ce n'est pas parce que le prétexte est désormais l'environnement que l'on acceptera mieux d'être pris pour des imbéciles.

Annie ROLIN

• La taxe carbone et les partis écologistes

Ils voudraient taxer aussi l'électricité

Chacun sait que les formations politiques écologistes, ou qui en sont proches, sont partisans d'une taxe carbone beaucoup plus lourde que les 17 euros par tonne retenus par Sarkozy. Cohn-Bendit et Cécile Duflot, la secrétaire nationale des Verts, se sont notamment exprimés à ce sujet, ainsi que Corinne Lepage, vice-présidente du Modem (laquelle souhaite un rapprochement avec les Verts).

Les représentants politiques des écologistes auraient voulu, au minimum, retenir comme tarif de la taxe carbone les 32 euros mis en avant par Rocard. Mais, pire que cela, ils regrettent ardemment que l'électricité ne soit pas concernée par ladite taxe.

Pourtant, en France, l'électricité est produite à 80 % par le nucléaire, à 10 % par l'hydraulique et il ne reste que 10 % environ produits par des cen-

trales thermiques fonctionnant au charbon, au fuel ou au gaz. L'électricité rejette donc relativement peu de CO₂. Alors pourquoi vouloir la taxer ? Pour Cécile Duflot, « une taxe strictement assise sur les rejets de carbone risquerait de reporter mécaniquement les consommations vers l'électricité à base de charbon ou le recours au chauffage électrique, aberration énergétique ». Et Cohn-Bendit d'ajouter : « C'est l'ensemble de

la consommation d'électricité qu'il faut limiter. Par ailleurs il faut se mettre dans la tête que le recours à l'énergie nucléaire ne peut pas durer indéfiniment. »

En somme, pour les Verts et compagnie, pas d'échappatoire : que l'on se chauffe au gaz ou à l'électricité, on devrait être taxé de toute façon. Et si on n'est pas content, on pourra toujours aller se pendre à une éolienne !

André VICTOR

• Entre les partis de gauche

L'unité en débat, mais pour quoi faire ?

La fête de l'Humanité, les 11, 12 et 13 septembre, a fourni l'occasion à Marie-George Buffet pour le PCF, à Jean-Luc Mélenchon pour le Parti de Gauche et à Martine Aubry pour le PS de préciser, chacun à sa façon, qu'ils étaient favorables à l'unité de la gauche pour affronter les prochaines échéances électorales, et en premier lieu les prochaines élections régionales.

Martine Aubry a déclaré que sa priorité était le rassemblement de la gauche, laissant habilement pour plus tard la question de l'alliance avec Bayrou qui, a-t-elle rappelé, n'avait pas répondu à sa question sur son positionnement : « Si François Bayrou dit qu'il n'est plus de droite, je n'ai pas pu vérifier qu'il était de gauche. » Cette pirouette verbale laisse ouvertes toutes les possibilités de justifier une future alliance avec le Modem pour peu qu'une majorité de dirigeants du PS le décrètent. Après tout, les prises de position actuelles de certains notables du PS ne sont pas moins de droite que ne le sont celles de Bayrou et des siens.

Mélenchon, lui, fait le grognon, expliquant qu'on ne peut

envisager d'accord ni d'alliance avec le PS au premier tour des régionales ; mais il laisse ouverte cette possibilité pour le second tour.

Quant à Marie-George Buffet, elle rejette l'idée d'une alliance avec le Modem, mais ne précise pas quelle attitude prendrait le PCF si son allié obligé, le PS, pratiquait une telle alliance. En attendant, et faute de mieux, elle propose de créer des « ateliers sur le projet », auxquels elle invite à participer l'ensemble des forces de gauche et les Verts, afin d'y débattre de la future plate-forme qui servirait de base à leur rassemblement.

Il n'y rien de neuf dans une telle proposition, sinon le vocabulaire – et encore ! On parle d'« atelier », quand naguère on parlait de comité ou d'assemblée. Mais pour y discuter de quoi ? Avec qui ? Pour trancher sur quoi, auprès de partenaires dont il y a tout lieu de craindre qu'ils ne se sentiront pas tous engagés par les propositions qui sortiraient de ces discussions ?

Il aurait été plus convaincant que chacune de ces formations précise ce qui, à ses yeux, devait constituer le socle essentiel sur lequel pourrait se fonder cette unité, pour aborder la prochaine élection régionale et plus



tard l'élection présidentielle, qui s'inscrivent, qu'on le veuille ou non, dans une même perspective.

Pour ne prendre que les problèmes essentiels qui préoccupent en priorité les catégories populaires, quelle attitude adopter pour lutter contre les choix des grands patrons qui réduisent leurs effectifs salariés tout en augmentant les charges de travail de ceux qui gardent leur emploi ? En un mot, qu'envisagent le PS, le PCF et le

Parti de Gauche, en commun ou séparément, pour faire en sorte que ce ne soit pas le monde du travail qui fasse les frais d'une crise dont il n'est en rien responsable ? Que proposent-ils pour permettre à la population de vérifier que les justifications données par les dirigeants des grandes entreprises pour licencier ne correspondent jamais à la vérité ?

Certes les Conseils régionaux n'ont pas les pouvoirs pour mettre fin aux méfaits du

patronat, ni pour donner un coup d'arrêt aux agissements de la droite au plan national. Mais la campagne pour leur élection, sur une telle base, pourrait au moins permettre une propagande sur des objectifs qui correspondent aux intérêts des classes populaires ; des objectifs qui ne seront atteints que si l'on ne se contente pas de déposer un bulletin dans une urne, mais si l'on se prépare à les arracher par la lutte.

Jean-Pierre VIAL

Tests ADN et démagogie

Le ministre de l'Immigration Eric Besson a annoncé qu'il ne signerait pas les décrets d'application sur les tests ADN demandés aux étrangers voulant émigrer au titre du regroupement familial. La raison invoquée pour justifier son geste est que les consulats ne sont pas équipés pour rechercher les empreintes génétiques, ce qui est vraisemblable. D'un autre côté, ce recul permet aussi à l'ex-socialiste Besson de tenter de se donner une meilleure image que celle de son prédécesseur Hortefeux, dont il poursuit la politique à l'encontre des travailleurs immigrés.

Ce test ADN était l'un des volets d'une loi scélérate votée en 2007, qui multiplie les obstacles visant à empêcher les travailleurs étrangers de faire venir des membres de leur famille en France. Avant de leur accorder un visa, on devait demander à ces derniers de recourir à ce test, devant être pratiqué dans les consulats, pour prouver que les enfants

étaient bien ceux du père qu'ils voulaient rejoindre. Cela excluait les enfants adoptés, et pouvait même être une cause de drame si l'homme ayant élevé les enfants n'était pas le père biologique.

Mais le côté inhumain de ces brimades imposées aux candidats à l'immigration ne troublait ni les membres du gouvernement, dont Brice Hortefeux ministre de l'Immigration à cette époque, ni les députés ou les sénateurs qui avaient voté la loi : il s'agissait là uniquement d'un geste à visée électorale en direction d'une extrême droite raciste. Aussi, lorsque Besson a déclaré que ces tests ADN ne pourraient pas être pratiqués début 2010 comme le prévoyait la loi, des protestations se sont aussitôt fait entendre dans les rangs de la majorité.

Ainsi Jean-François Coppé, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, a déclaré que, lorsqu'une loi est votée, « les gouvernements sont

dans l'obligation de mettre en œuvre les décrets d'application ». Comme si c'était la première fois qu'un texte de loi traînait avant d'être appliqué, ou même passait aux oubliettes, faute de décrets ! Plusieurs députés et sénateurs UMP ont renchéri, trouvant « très choquant qu'un ministre se permette de juger une loi votée par le Parlement ». Le Premier ministre Fillon s'est senti obligé d'intervenir pour calmer ses troupes, promettant un nouveau débat au Parlement sur ce sujet.

Toutes ces indignations de politiciens réactionnaires sont évidemment pour la galerie, car chacun reconnaît que la loi, telle qu'elle a été finalement votée, est de toute façon inapplicable. Il y aurait de quoi rire, si leur concours de démagogie, destiné à plaire à l'électorat d'extrême droite, ne s'en prenait pas aux travailleurs étrangers et à leur droit de vivre avec leur famille.

Marianne LAMIRAL

Les fausses contritions d'Hortefeux

« Je suis ému de penser que des gens ont pu être blessés dans leur être. Je veux vous dire mes regrets, au-delà d'une polémique inutile et injuste. J'exprime mon respect pour tous les Français. » Hortefeux a donc fini par s'exprimer après sa saillie – « Quand il y en a un, ça va. C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes » – lâchée lors de l'université d'été des jeunes de l'UMP, en présence d'un jeune militant d'origine maghrébine. Et encore n'a-t-il pas exprimé des excuses, mais des regrets, et ne l'a-t-il pas fait sur le fond, mais uniquement sur l'interprétation de ses propos.

Avant de s'exécuter, il a quand même fallu plusieurs jours à cet ancien patron du « ministère de l'Immigration et de l'identité nationale », si fier en son temps d'avoir dépassé l'objectif de 26 000 expulsions de travailleurs sans papiers fixé par son patron Sarkozy, en en renvoyant près de 30 000 dans

leur pays et leur misère.

De toute évidence, les insanités de bistrot proférées par Hortefeux lui sortaient tout droit et tout naturellement du fond du cœur. Il avait seulement oublié qu'il était en public et que des caméras se trouvaient là. Il a bénéficié de la solidarité de ses compères du gouvernement, qui n'ont rien vu de répréhensible dans ses propos, pas plus d'ailleurs que Sarkozy, même si visiblement il y a eu quelques pressions sur Hortefeux pour qu'il s'explique et fasse cesser la polémique déclenchée par ses propos.

Alors, s'il ne tient qu'à lui et à ses compères, l'affaire devrait s'arrêter avec ces « regrets » hypocrites. On ne va pas faire démissionner un ministre ou un responsable, en 2009 en France, parce qu'il tient des propos dignes d'un dupont-lajoie. Sinon, il y en aurait des fauteuils vides, de Matignon à... l'Élysée.

Annie ROLIN

• Grève du lait

Paysans et consommateurs solidaires

Jeudi 10 septembre, des producteurs de lait ont entamé une « grève du lait » pour protester contre la baisse du prix auquel les industriels leur achètent leur lait, une baisse responsable d'une diminution de leurs revenus estimée à près de 30 % depuis un an.



Les paysans en grève ont cessé leurs livraisons aux laiteries, certains ont déversé le contenu de camions-citernes devant des grandes surfaces, pendant que d'autres distribuaient le lait à la population sur les marchés ou dans les fermes.

La grève a été lancée à l'appel de l'EMB (European Milk Board), une organisation qui revendique plus de 100 000 adhérents dans quatorze pays, et serait suivie dans plusieurs pays européens gros producteurs de lait, comme l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et l'Italie. En Belgique, des paysans ont déversé des citernes de lait sur les autoroutes. En France, seuls deux petits syndicats, l'APLI (Association des producteurs de lait indépendants) et l'OPL (Organisation des producteurs de lait), y ont appelé. La Confédération paysanne n'en a pas fait autant, par crainte dit-elle, de conséquences financières trop importantes pour les paysans, mais certains de ses militants ont participé au blocage de la collecte du lait, notamment dans l'Ouest. Quant à la FNSEA, principale organisation agricole, mais marquée à droite, elle a estimé que cette grève était une « aberration », prouvant, s'il le fallait, qu'elle préférerait à la grève les négociations avec le gouvernement.

Les consommateurs, en tout cas, n'ont manifestement pas trouvé aberrante cette « grève du lait ». Ainsi à Nantes 2 000 litres de lait ont

trouvé preneurs en moins de deux heures et, alors que les paysans demandaient 25 centimes d'euros par litre de lait pour payer la bouteille et le bouchon, les « acheteurs » ont donné en moyenne 50 centimes, soit près du double du prix (de 26 à 28 centimes le litre) fixé en juin par le gouvernement et la FNSEA.

Il est aisé de comprendre qu'aucun travailleur, paysan ou salarié, ne peut vivre avec des revenus diminués de 30 % en un an. D'autant plus que, si les revenus des paysans s'effondrent, les marges des industriels de l'agroalimentaire (Danone, Lactalis ou Entremont) et de la grande distribution (Leclerc, Auchan, Carrefour, etc.) ne font qu'augmenter. D'après le *Journal du Dimanche*, la marge par litre de lait des industriels serait passée en un an de 41,6 % à 52,1 % et celle des distributeurs de 12,8 % à 17,1 %. Et chaque consommateur voit bien que le prix du lait en grande surface n'a pas baissé et qu'il est revendu près de quatre à cinq fois plus cher au public qu'il n'est payé au paysan.

Les paysans en lutte demandent que le prix du litre de lait soit augmenté à 40 centimes d'euro. Mais avant la grève, le gouvernement et Bruxelles ne faisaient même pas mine d'entamer des négociations sur les prix et réaffirmaient leur volonté de déréguler le marché avec la fin annoncée pour 2015 des quotas laitiers, ce qui signifierait une nouvelle baisse des prix. Ils font ainsi le jeu des industriels de l'agroalimentaire et de la grande distribution, qui entendent bien continuer à fixer les prix en usant et en abusant de leur position de quasi-monopole pour imposer aux paysans les prix d'achat les plus bas et aux consommateurs les prix de vente les plus élevés possible.

Face à eux, les intérêts des producteurs et des consommateurs sont communs, ce qu'ont bien compris tous ceux qui ont montré leur sympathie aux paysans « grévistes du lait ».

Cédric DUVAL

• Faute de personnel pour les accompagner

Des centaines d'enfants handicapés privés de rentrée

En principe, les enfants handicapés bénéficient de la loi du 11 février 2005, qui reconnaît à chacun le droit d'être scolarisé dans un établissement « ordinaire » et proche de son domicile. L'Éducation nationale est pourtant loin de se conformer à cette obligation.

Cette année, la situation s'est même aggravée : plusieurs centaines d'enfants n'ont pu faire leur rentrée, faute de personnel pour les accompagner. Des centaines d'autres ont été accueillis, mais dans des conditions qui sont loin d'être optimales. Dans le Lot-et-Garonne, la mère d'un garçon de trois ans a d'ailleurs porté plainte contre l'Éducation nationale pour « non-scolarisation » de son enfant, la directrice de l'école ayant refusé de le prendre en charge, ne disposant

pas d'AVS (auxiliaire de vie scolaire) pour s'en occuper. Dans ce département, cinquante enfants sont dans la même situation, selon le syndicat Snuipp-FSU.

« Même si des postes d'AVS sont créés, ils ne sont pas toujours pourvus », soulignent des syndicalistes enseignants. Dans d'autres cas, l'AVS désigné doit se partager entre plusieurs enfants, voire entre plusieurs établissements, ce qui est loin de garantir une scolarisation normale de ces élèves.

Les restrictions budgétaires sont évidemment en cause. Ainsi sur 25 000 AVS et EVS (emplois vie scolaire), 5 000 ont vu leur contrat s'achever cet été. Et 500 seulement sont susceptibles de retrouver un poste cette année, déplore le président de l'Association des paralysés de France.

Les AVS, qui ont au minimum le bac et bénéficient d'une formation spécifique, ont un

statut précaire et la durée totale de leur contrat ne peut excéder six ans. Le ministre de l'Éducation Luc Chatel a proposé aux associations de reprendre et de gérer 1 300 contrats d'AVS arrivés à échéance, postes qui ne seraient qu'en partie financés par l'État. Une manière pour ce dernier de se décharger de ses obligations. Quant à intégrer ce personnel spécialisé dans l'Éducation nationale, ce qui serait logique, la secrétaire d'État à la Famille Nadine Morano a par avance répondu aux associations qu'il n'est « pas question d'en faire des fonctionnaires ».

Le gouvernement sait trouver de l'argent pour arroser le patronat et les banques, mais pas pour assurer la scolarisation, dans des conditions normales, de tous les enfants. Cela le juge !

Roger MEYNIER

• Prêts étudiants garantis par l'État

Au mauvais vouloir des banquiers

Pour financer leurs études ou s'équiper, les étudiants peuvent avoir recours théoriquement au crédit. Mais en France seuls 5 % des étudiants en bénéficient, du fait des difficultés mises par les banques pour leur attribution. Et ceux-ci sont en majorité des étudiants qui suivent un cursus dans les grandes écoles plutôt que dans les facultés, les banquiers reconnaissant sans gêne que ces étudiants des grandes écoles d'aujourd'hui seront demain des clients à « fidéliser », car à gros revenus...

Pour faire mine d'aider les étudiants les plus modestes, le gouvernement avait mis en place en septembre 2008 un prêt étudiant de type nouveau. Il était garanti par l'État et l'étudiant n'avait à justifier d'aucune condition de ressources et n'avait pas à présenter la caution d'un parent ou d'un tiers.

Sur le papier, cela pouvait sembler un progrès, et le ministère de l'Enseignement supérieur se faisait fort de garantir 20 000 emprunts entre septembre et décembre 2008 et... 60 000 emprunts pour toute

l'année 2009.

Mais à ce jour, il n'y a eu que 4 700 prêts étudiants ouverts. On est donc loin du compte, car les banques ont estimé que, la garantie de l'État ne portant que sur 70 % du prêt, leur demander de garantir les 30 % restants relevait d'un risque trop important à courir.

La preuve, s'il en fallait une, que si le gouvernement propose, c'est encore et toujours les banquiers qui disposent, et pas seulement en ce qui concerne les emprunts étudiants !

C. D.

• Pénurie de solution hydro-alcoolique dans les hôpitaux

L'épidémie de grippe face à la pandémie des profits

Habituellement, dans les hôpitaux, on utilise une solution hydro-alcoolique, bien plus pratique que le savon, pour se désinfecter les mains et éliminer le plus grand nombre possible de microbes. Il y en a dans tous les hôpitaux, depuis de longues années, sous forme de grands flacons.

Oui mais voilà, avec l'épidémie annoncée de grippe A, les fabricants n'en ont plus suffisamment pour le moment. Non seulement il en faut dans les hôpitaux, mais les pharmacies de quartier qui d'ordinaire en

vendent assez peu, se mettent maintenant à en réclamer.

Et les fabricants se trouvent donc devant un choix cornélien : fournir les hôpitaux en grands flacons à 7 euros le litre (prix maximum avant négociation) ou les 25 000 pharmacies en petits flacons à 2 euros les 25 cl (prix de vente au public.)

On pourrait se dire que les hôpitaux sont prioritaires : c'est tout de même là qu'il y a le plus de malades, le plus de risques d'infections nosocomiales, et que s'il doit en manquer momentanément quelque part,

il vaut mieux que ce soit dans les pharmacies.

Il y a bien, d'un côté, les appels gouvernementaux à tout faire pour lutter contre l'épidémie mais de l'autre il y a l'appel profond des profits à réaliser. Aussi les fournisseurs ont décidé de privilégier les pharmacies et de sacrifier les hôpitaux dont bon nombre se trouvent en ce moment démunis.

Certains « professionnels » censés lutter contre les infections sont complices des microbes et des virus.

André VICTOR

• Loyers du secteur privé

De plus en plus inaccessibles

S'il est question d'une chute des prix de l'immobilier, en tout cas elle ne se répercute pratiquement pas sur les loyers. Selon une étude portant sur 1,5 million de contrats de location signés dans le secteur privé, il n'y a qu'un léger fléchissement du montant demandé par les propriétaires, 0,8 % en moyenne depuis le début de l'année. Une baisse n'est observée que dans la moitié des villes, allant de -0,5 % à Paris à -4,2 % à Bordeaux, et elle ne touche ni les chambres isolées, ni les studios. À Lyon, Nice ou Nantes, les loyers ont connu de nouvelles augmentations, qui s'ajoutent à celles intervenues, comme partout, pendant plus de dix ans d'affilée.

Pendant ce temps, le pouvoir d'achat des milieux populaires a baissé. Or déjà en 2002, selon l'Insee, 1,37 million de ménages déclaraient avoir connu des difficultés pour régler leur loyer ou leurs charges durant les deux dernières années. Et en 2006 ils étaient 1,79 million, soit 30 % en plus.

La seule chose qui préoccupe le gouvernement est de rassurer les propriétaires qui ont des appartements à louer, et notamment ceux qu'il a encouragés à placer leur argent dans l'immobilier en leur faisant un cadeau fiscal. Pour la plupart, ils bénéficient en fait d'une assurance pour loyers impayés. Par ailleurs, dans les logements financés par les cotisations patronales (le « 1 % »), une « garantie des risques locatifs » s'applique aux salariés précaires et aux personnes qui consacrent plus du tiers de leur budget au paiement d'une location. Une telle situation n'est pas rare puisque, selon la Fondation Abbé-Pierre, le taux d'effort pour une personne isolée qui dispose du smic atteint, après déduction de l'aide au logement, 27,4 % du revenu dans le logement social et 48,1 % dans le parc privé.

Cela souligne une double urgence : l'augmentation des salaires et la construction de logements, à prix coûtant pour que les loyers soient moins inabordables.

Jean SANDAY

• Paris 18^e

Les sinistrés de la rue Hermel réclament un logement décent

Près d'une centaine de personnes, dont 59 enfants, sont à la rue depuis le 27 août, dans le 18^e arrondissement de Paris. Une quinzaine de famille campent sur le trottoir de la rue Hermel. Ce jour-là, un incendie s'est déclaré dans l'hôtel qui les hébergeait, détruisant trois chambres, sans faire de victimes heureusement, mais rendant le bâtiment inutilisable.

Les services sociaux ont proposé des relogements aux familles, mais pas aux célibataires, et dans des hôtels. Les sinistrés, appuyés par le DAL (Droit au Logement), refusent de retourner dans du provisoire susceptible de durer encore des années. Ils veulent être effectivement reconnus comme sinistrés. Ils acceptent un logement

temporaire à condition qu'un contrat avec les services de la mairie et de la préfecture stipule dans combien de temps ils pourront trouver un véritable logement dont ils puissent payer le loyer sans dépendre des services sociaux.

Cela fait des années, parfois plus de dix ans, qu'ils vivaient dans cet hôtel d'aspect très respectable à l'extérieur mais en réalité insalubre, sans vraie cuisine, sans réseau électrique aux normes, aux toilettes souvent bouchées. Pour des chambres de neuf à douze mètres carrés, infestées de cafards, aux peintures au plomb, donc toxiques, le loyer était de 1 500 euros par mois, dont une bonne partie était payée par les services sociaux.

Les sinistrés ne veulent plus être exploités par les marchands



de sommeil qui rançonnent littéralement les travailleurs pauvres, le plus souvent des immigrants, en les logeant dans des conditions indignes et insalubres. Une grande partie d'entre eux ont fait un dossier pour bénéficier de la loi Dalo et ont reçu un avis favorable... avec le résultat qu'on peut voir. Cela en dit long sur l'efficacité de cette

loi, dont le gouvernement a fait grand bruit, et qui est censée procurer un logement décent aux travailleurs qui n'ont qu'un petit salaire. Cela montre aussi combien les sinistrés de la rue Hermel ont raison de réclamer des garanties et de se manifester pour arriver peut-être à se faire entendre.

Sylvie MARÉCHAL

• Clermont-Ferrand

Menace d'expulsion pour une famille chinoise

Depuis plusieurs semaines les protestations se multiplient contre le préfet de la région Auvergne. Celui-ci s'obstine en effet à vouloir expulser de France et renvoyer en Chine des parents avec le plus jeune de leurs enfants, tout en acceptant que l'aîné, âgé de quatre ans, puisse rester en France !

Quand il est arrivé en France il y a une dizaine d'années, le père de cette famille avait vu sa demande d'asile politique rejetée. Resté sans papiers, il a cependant toujours travaillé. Les deux enfants du couple sont nés en France : Chen, l'aîné, est normalement scolarisé en maternelle.

Début août, les parents ont été interpellés et placés en centre de rétention. Ils risquaient alors l'expulsion à tout moment. Mais les autorités chinoises auraient refusé leur retour à cause du plus jeune enfant, de trop à leurs yeux ! Ces parents ont alors été assignés à résidence. Pourtant, il y a deux ans, ils avaient obtenu sans difficulté l'autorisation d'ouvrir un restaurant au centre-ville de Clermont-Ferrand.

Mais le préfet, ancien secrétaire général d'Hortefeux quand celui-ci était ministre de l'Immigration, reste décidé à

faire arrêter et expulser cette famille. Et cela malgré des protestations multiples : manifestations deux à trois fois par semaine, devant la préfecture ou l'école de Chen, rassemblant de 100 à 200 personnes ; une pétition de plus de 2 000 signatures ; interventions des élus.

Même certains élus de droite, dans un premier temps, comme Louis Giscard d'Estaing, fils de l'ex-président, député-maire de Chamalières, sont intervenus... mais ils se sont vite rétractés.

Parmi les conseillers municipaux de Clermont-Ferrand, tous ont demandé au préfet de les régulariser, sauf les élus de droite UMP !

Ce préfet n'hésite pas à verser dans la provocation en prétendant que le maire aurait fait fermer le restaurant tenu par cette famille chinoise – ce que la mairie a démenti formellement – ou bien que ce pourrait être une couverture pour une filière d'immigration clandestine d'étudiants chinois. Ou encore qu'ils ne parleraient pas français, ce qui pour le préfet justifierait leur expulsion. L'argument est révoltant, mais en plus il est faux. Enfin, quand le préfet reproche encore à cette famille d'avoir choisi « de basculer dans la clandestinité », l'abject le dispute à l'odieux.

Le 1^{er} septembre, deux policiers sont venus voir les parents pour les inciter à signer une délégation d'autorité parentale. Ce qui voulait dire accepter de se séparer de leurs enfants ; un juge aux affaires familiales s'en occuperait, tandis que père et mère seraient, dès le lendemain, embarqués dans un avion Paris-Pékin. Et une fois revenus en Chine, où ils n'ont ni maison, ni

travail, ni argent, ils pourraient, paraît-il, demander un visa et revenir en France !

Face à cette situation aussi absurde que menaçante, RESF a décidé aussitôt de les cacher. Quant aux manifestations de solidarité réclamant la régularisation de la famille, elles ne faiblissent pas.

Correspondant LO

• Rectificatif

En plus de l'estomac, le riche a aussi un cœur

Dans notre article intitulé « Plus dure sera la chute » de *Lutte Ouvrière* du 11 septembre, nous avons parlé de cette initiative de « cuisine créative » consistant à faire manger des convives dans une nacelle suspendue à une grue à 50 mètres au-dessus du jardin des Tuileries à Paris, pour des tarifs allant de 846 euros pour une dégustation à 1 400 euros pour le dîner de clôture préparé par les chefs de l'Élysée.

« Si vous donnez une information, donnez-la entièrement », nous a immédiatement reproché l'organisateur de l'initiative, qui nous a

contactés car nous avons omis de préciser que 100 euros par couvert seraient reversés à la Fédération des maladies orphelines, et même 576 euros dans le cas du dîner des chefs de l'Élysée, sur l'insistance particulière de la présidence paraît-il.

Dont acte. Nous donnons donc l'information complète aux lecteurs de *Lutte Ouvrière*, qui sans cela auraient pu croire que les nantis se gobergent sans remords ni conscience ; alors que, comme chacun sait, la digestion est meilleure quand la conscience est tranquille.

• Turquie

33 morts et des dégâts considérables

L'affairisme et la corruption inondent Istanbul

Le 9 septembre, de violents orages accompagnés de fortes pluies ont fait 33 morts, plusieurs disparus et des dégâts considérables dus aux inondations dans la région d'Istanbul, notamment près de l'aéroport. Le gouvernement et les autorités ont expliqué avec insistance qu'il s'agirait des plus fortes pluies depuis quatre-vingts ans, qu'ils avaient déjà essayé de prendre certaines mesures mais qu'ils n'ont pas été assez écoutés et que désormais les mesures qui s'imposent seront prises. Double, voire triple mensonge.

En fait, déjà en 1978 il y a eu de violents orages avec de très fortes pluies dans ces régions, notamment près de l'aéroport d'Istanbul, dans la vallée d'Ayamama où l'on a recensé la plupart des morts. À l'époque, il n'y avait eu ni morts ni dégâts... Mais le lit de la rivière n'était pas encore bouché par des constructions et tout autour il y avait des champs ou espaces verts.

qu'une grande spéculation foncière a commencé à sévir dans les environs d'Istanbul, notamment dans la zone de l'aéroport. Et dès cette époque différentes associations, notamment la Chambre des ingénieurs et architectes turcs (TMMOB) avaient averti à de multiples reprises que « ce plan urbain, approuvé par les autorités municipales, ne tenait pas compte du fait que la vallée d'Ayamama était un lit de rivière et qu'avec la destruction des espaces verts et la construction des bâtiments et des routes on préparait le terrain pour de futures catastrophes ». Divers procès avaient été intentés contre ce projet et même certaines condamnations avaient été prononcées par des tribunaux, sans être cependant suivies d'effet.

Ce n'est pas tout puisque déjà en 1995, alors que la Première ministre était Tansu Ciller et que le maire d'Istanbul n'était autre que Recep Tayyip Erdogan, l'actuel Premier ministre, il y avait eu de fortes inondations dans cette région avec beaucoup de dégâts et on avait parlé... de faire le nécessaire.

Parmi les morts du 9 sep-



Camions et voitures enchevêtrés après la catastrophe.

tembre on trouve treize chauffeurs routiers. À l'heure de l'inondation ceux-ci dormaient dans leur camion, garé avant leur départ dans l'entreprise privée de transports construite justement en plein milieu de la vallée d'Ayamama. Le propriétaire de cette entreprise serait un ami très proche d'Erdogan. Quel hasard ! Contre toute logique et bon sens, il a obtenu une « autorisation » pour cette construction qui, en bouchant le lit de la rivière, a empêché l'écoulement des eaux.

L'urbanisation, la déforestation, la construction sauvage

dans la vallée et sur les collines alentour alors que rien n'était prévu pour l'écoulement des eaux en cas de forte pluie, tout cela a contribué à la catastrophe, ne laissant à l'eau comme issue que l'autoroute proche. Or, aux premières heures de la matinée, c'est une voie essentielle de circulation parcourue par de nombreux camions, autobus et minibus menant les habitants à leur travail, et très souvent embouteillée. Elle s'est transformée en un piège pour tous ceux qui ont été surpris par la montée des eaux autour de leur moyen de

transport sans pouvoir s'en échapper.

Malheureusement, les morts ne sont pas les criminels qui défient tranquillement toutes les lois sociales et naturelles pour gagner le plus d'argent possible. Ce sont ces treize camionneurs surpris dans leur sommeil, emportés avec leur camion. Ce sont aussi entre autres sept ouvrières du textile noyées dans le fourgon qui les amenait au travail, prévu pour le transport de marchandises. Le conducteur a pu s'échapper et sauver sa vie, mais les ouvrières sont restées

• Maroc

Derrière une façade « moderniste », le règne de l'intolérance religieuse

Six jeunes Marocains vont être traduits en justice pour avoir rompu publiquement le jeûne dimanche 13 septembre. Ils protestaient contre une loi qui punit la non-observance du jeûne pendant le Ramadan. Le Conseil des oulémas, la plus haute instance musulmane du pays, a dénoncé « cet acte odieux qui défie les enseignements de dieu et du prophète, avec tout ce qu'il engendre comme sanction grave ».

Cela se situe dans un pays qui dit avoir rompu avec le passé et dont les dirigeants, à commencer par le roi Mohamed VI qui vient de fêter dix ans de règne, s'affirment progressistes. Et dans la bouche de Sarkozy, aussi bien

lors de ses voyages privés que de ceux accomplis comme représentant de commerce pour les industriels français, ce ne sont que louanges allant dans ce sens : « Un Maroc nouveau, démocratique, pluraliste », avec un roi « qui incarne si parfaitement le Maroc dans sa modernité comme dans ses traditions » <|>; et de rendre hommage « au courage du Maroc dans son action contre l'intégrisme ou l'obscurantisme ».

En matière d'obscurantisme, ce ne sont pas des œillères que portent Sarkozy et les dirigeants français, mais carrément une burqa. Bonnes affaires obligent.

M.L.

• Total en Birmanie

Pas gêné de côtoyer des dictateurs

Répondant aux questions de quelques lecteurs du *Parisien-Aujourd'hui en France*, le directeur général de Total a, comme on pouvait s'y attendre, justifié la politique de son groupe, notamment les bonnes relations qu'il entretient avec la junte de Birmanie.

Notre « code de conduite ne nous impose pas de quitter un pays qui ne respecte pas les droits de l'homme. (...) Si c'était le cas, nous devrions quitter la moitié des pays où nous sommes implantés », a-t-

il déclaré, ajoutant que « la mission de Total n'est pas de restaurer la démocratie dans le monde ».

Voilà qui a au moins le mérite de la franchise : les dictateurs, les populations réduites en esclavage, les opposants bâillonnés, Total –comme, il est vrai, toutes les firmes de son espèce – n'en a rien à faire, pourvu qu'il puisse poursuivre sa « mission » : pomper du pétrole, du gaz... et surtout des profits pour ses actionnaires !

R.M.

• États-Unis

Obama et le système de santé

Un discours peu rassurant...

Devant les difficultés à faire adopter un plan permettant en même temps de réduire le coût des dépenses de santé et d'étendre l'assurance médicale à 40 millions de personnes qui n'en ont pas, Barack Obama s'est adressé solennellement au Congrès, soulignant les buts de sa réforme : « Procurer davantage de sécurité et de stabilité pour ceux qui ont une assurance médicale. Fournir une couverture à ceux qui n'en ont pas. Et ralentir la croissance des dépenses de santé pour nos familles, nos entreprises, notre gouvernement. » Et d'ajouter : « Chacun doit prendre sa part de responsabilité. Pas seulement le gouvernement et les compagnies d'assurances, mais les employeurs et les individus. »

Voilà qui n'a guère de quoi rassurer. Car derrière la belle promesse de fournir une couverture maladie à tous, beaucoup parmi ceux qui ont déjà une couverture médicale ont des raisons de s'inquiéter de devoir sacrifier une partie, et d'autres de devoir payer fort cher pour une couverture médicale insuffi-

sante. Obama a réaffirmé sa volonté d'aboutir à un plan qui « réunirait les meilleures idées des deux partis ». C'est dire que le plan n'est pas encore bouclé et que les marchandages continuent. Personne ne sait donc quel sera finalement son contenu, et Obama se garde de tout engagement précis

de nature à lever l'inquiétude de la population laborieuse.

Les précisions chiffrées sont rien moins que rassurantes. Il a plafonné à 900 milliards de dollars sur dix ans le coût du projet pour le gouvernement et il a affirmé qu'il n'ajoutera pas un centime au déficit budgétaire ! 70 % du coût, quelque 630 milliards, seront financés par les économies réalisées sur le budget fédéral consacré à Medicaid et Medicare. Medicaid, qui offre une couverture maladie aux indigents, est déjà de plus en plus incapable de répondre aux besoins. C'est donc Medicare, qui assure aux vieux travailleurs après 65 ans une bonne couverture médicale pour un prix raisonnable, qui va subir l'essentiel des coupes voulues par Obama.

Il s'agit là du seul programme fédéral national et les salariés craignent fort qu'il soit mis en pièces. Cela faisait partie des projets de Bush, qui n'y est pas parvenu, mais Obama est bien parti pour réaliser la prétendue « réforme » de Medicare voulue par son prédécesseur !

Le reste du coût serait couvert par les rentrées générées par l'activité accrue des compagnies d'assurances qui vont avoir un afflux de nouveaux clients du fait de l'obligation pour tous de s'assurer, et par la taxe qu'Obama veut faire payer aux assureurs sur leurs contrats les plus complets et donc les plus chers. C'est encore une source d'inquiétude pour tous ceux qui bénéficient de tels contrats, en particulier les salariés de la grosse

industrie qui vont voir soit la couverture se rétrécir, soit leur participation financière augmen-



Devant un hôpital, à Washington.

ter, soit probablement les deux ! Le comble, c'est qu'Obama présente cette taxe sur les con-

trats chers comme l'un des moyens de faire baisser le prix des assurances ! L'autre moyen qu'il préconise est de rendre plus concurrentiel d'ici 2013 (!) le marché de l'assurance, qui ne l'est guère. D'où l'idée de proposer une assurance médicale gérée par l'État. Obama se dit d'ailleurs prêt à abandonner cette idée si les assureurs privés baissent leurs primes – qui ont augmenté ces dernières années trois fois plus vite que les salaires. Mais il est probable que, même si ce projet d'assurances gérées par l'État était effectivement mis

en œuvre, il ne serait pas trop attractif, pour ne pas être trop concurrentiel... Obama a en effet révélé que, selon les estimations officielles, moins de 5 % des Américains y auraient recours !

Bref, les assureurs n'ont en fait rien à craindre de la réforme d'Obama, bien au contraire. Aux médecins, Obama a promis qu'ils ne pourraient plus être poursuivis en justice pour faute professionnelle. Aux petits patrons, il promet qu'ils ne seront pas obligés d'assurer leurs salariés. Mais tous ceux qui ne bénéficient pas d'une assurance

de leur entreprise, de Medicaid ou de Medicare, devront souscrire une assurance individuelle sous peine d'amende.

Et comme tout ce discours ne risque pas de susciter plus d'enthousiasme pour sa réforme, Obama mise maintenant sur la peur de l'avenir, affirmant que, si rien n'est fait, la moitié des Américains de moins de 65 ans vont perdre leur couverture médicale dans les dix ans qui viennent !

Obama présente sa réforme comme la grande affaire de son mandat. Mais la seule chose

vraiment évidente, c'est qu'en fait ce sera une manne pour les assureurs et tous ceux, laboratoires, fabricants de matériel médical, établissements de soins privés, qui font des profits dans le domaine de la santé. Et cela même si les Conservateurs font assaut de démagogie en allant jusqu'à accuser Obama de faire la une réforme « socialiste » !

Quant à améliorer l'état sanitaire de la population, c'est une tout autre affaire...

Dominique CHABLIS

Une couverture pleine de trous

Quelques chiffres illustrent à quel point la couverture médicale est défectueuse aux États-Unis. Non seulement 46 millions de personnes n'en ont aucune, mais même ceux qui sont en principe assurés doivent payer souvent extrêmement cher pour recevoir les soins dont ils ont besoin.

Ainsi, un grand nombre de

personnes se retrouvent en faille personnelle car elles ne peuvent pas payer leurs factures de soins, alors qu'elles ont bel et bien une assurance santé ! La dette moyenne des assurés en faille à l'égard des pourvoyeurs de soins atteint 17 749 dollars. Quant à ceux qui se déclarent en faille également et qui n'ont pas

d'assurance médicale, leur dette moyenne est estimée à 26 971 dollars ! Et, bien sûr, il y a en plus tous ceux qui, assurés ou pas, renoncent à se soigner car cela leur coûterait trop cher.

Tout cela explique pourquoi tant de gens affluent lorsque des généralistes, des spécialistes, des dentistes organisent une opéra-

tion publique de soins gratuits ! Promettre une couverture médicale à tous, c'est bien, si la couverture n'est pas à la fois hors de prix et trop limitée. La population laborieuse, déjà échaudée, attend la réforme d'Obama avec plus d'inquiétude que d'enthousiasme.

D.C.

• Un an après

La faillite de Lehman Brothers... et celle du capitalisme

Il y a un an, le 15 septembre 2008, la banque Lehman Brothers, la quatrième banque des États-Unis, faisait faillite. Celle de l'assureur AIG était évitée de justesse par une intervention massive de l'État américain. En fait, tout le système bancaire américain était ébranlé.

La crise financière se généralisa aussitôt. Contrairement aux dires des bonimenteurs, elle franchit l'océan et toucha aussi le secteur bancaire européen. Le vendredi 27 septembre, le groupe Fortis, groupe belge-néerlandais, craquait et le gouvernement belge dut nationaliser la banque. Puis ce fut le tour de Dexia, et Sarkozy dut reconnaître que les banques françaises n'étaient pas à l'abri. À peine un gouvernement avait-il épongé les dettes des banques en injectant des milliards pris dans les caisses publiques, qu'une autre banque menaçait de s'écrouler. La Bourse se mit à chuter, la panique régnant parmi ceux qu'on appelle les possesseurs de capitaux qui, en les plaçant et en les déplaçant, faisaient s'effondrer les cours des places boursières.

Une crise due à des « excès »...

Les prémisses de cette crise financière étaient apparues dès août 2007 avec la crise dans l'immobilier américain. Les capitaux chassés du secteur immobilier cherchaient à se placer dans d'autres secteurs, faisant ainsi monter les cours. La crise de l'immobilier américain alimenta la crise du pétrole, puis celle des matières premières, et enfin la crise alimentaire.

Un an après, les gouvernants, relayés par nombre d'économistes, tentent de nous convaincre que le plus dur est derrière nous ; chaque remontée, même minime, des cours de la

Bourse est l'occasion de poussées d'optimisme dans les médias. Mais cet optimisme a beaucoup de mal à gagner les classes populaires car le chômage continue de grimper, et depuis un an presque quotidiennement sont annoncés des licenciements ou même des fermetures d'entreprises.

Les représentants des différents États font mine de pouvoir agir sur cette crise en prétendant freiner les excès de la finance, « empêcher que les grandes banques prennent des risques qui menacent l'ensemble du système » comme le déclarait, lundi 14 septembre, le président américain Obama. « Certains dans la monde de la finance font une mauvaise lecture de ce qui se passe en ce moment... Je veux qu'ils entendent mes mots : nous ne retournerons pas aux temps où le comportement irresponsable et les excès sans bornes au cœur de cette crise n'étaient motivés que par l'appétit pour des coups fumants immédiats et des primes trop gonflées. » poursuivait-il. Sarkozy quant à lui, explique depuis des mois qu'il faut « moraliser » le système économique.

...ou la crise d'un système ?

Mais la crise ne vient pas seulement des excès de banquiers peu scrupuleux qu'on pourrait remettre sur la bonne voie avec une réforme de la finance ou des règles qui seraient établies au niveau mondial. Elle vient du fonctionnement même de ce système. L'économie capitaliste fonctionne par essence d'une façon chaotique, irrationnelle, imprévisible, car chaque capitaliste décide en fonction de ses seuls intérêts ce qu'il produit et comment. Il produit pour vendre et pour retirer de la production un profit maximum. Or quand il n'est plus possible

de vendre en assez grande quantité pour réaliser ces super-profits parce que les consommateurs n'ont plus les moyens d'acheter, les capitalistes cherchent d'autres moyens. Par exemple, ils font baisser les « coûts de production », en diminuant les salaires, en licenciant, en augmentant les cadences. Depuis 1980, la part des salaires dans le revenu national en France a baissé de près de 10 % au profit du capital. En appauvrissant ainsi la classe ouvrière, ils contribuent encore à restreindre le marché solvable. Il devient plus rentable d'investir ses capitaux ailleurs que dans la production, dans des opérations purement spéculatives, qui permettent d'encaisser des profits rapides... jusqu'à ce qu'un krach financier révèle qu'ils ne correspondent à aucune richesse supplémentaire réelle pour la société.

La crise financière de l'automne 2008, en poussant les banques à refuser les crédits aux entreprises comme aux particuliers, n'a fait par la suite qu'aggraver encore un peu plus la crise de la production, faisant plonger celle-ci et exploser le chômage.

Alors la crise n'est pas une crise passagère, due à des « excès ». Les milliards injectés par les États dans l'économie pour tenter de la conjurer tombent dans les poches des industriels et des banquiers comme dans des puits sans fond, tandis que ceux-ci continuent à ne pas être « raisonnables » et à chercher à s'enrichir par n'importe quel moyen quoi qu'il en coûte à la société.

L'avenir n'est plus depuis longtemps dans cette organisation capitaliste de la société, mais dans une société qui saura organiser et planifier la production en fonction des besoins de la population, une société socialiste.

Aline RETESSE

• Cinq licenciements chez Michelin

Non à la répression patronale

Judi 3 septembre, cinq travailleurs de l'usine Michelin de Montceau-les-Mines, en Saône-et-Loire, recevaient leur lettre de licenciement pour « faute lourde ».

Cela fait suite à l'annonce, le 17 juin, par Michelin, d'un « plan de restructuration » avec plus de 3 000 suppressions d'emplois. Les plus touchées sont l'usine Sodemeca de Noyelle-les-Seclin près de Lille qui devrait fermer (276 salariés), Joué-Lès-Tours (340 suppressions de postes) et Montceau-les-Mines avec 477 suppressions de postes sur les 1 400 que compte l'usine.

À Montceau, cette annonce a provoqué immédiatement la colère et une semaine de grève jusqu'à la manifestation du 24 juin à Clermont-Ferrand, devant l'usine des Carmes, siège du groupe. Ce jour-là, devant le refus de la direction de discuter, le ton est monté d'un cran avec des cris et des poings levés contre le P-DG Rollier. Un panneau de publicité annonçant : « Michelin vous souhaite la bienvenue » en a fait les frais !

Le 21 juillet, pour dénoncer les sanctions et menaces de licenciements pour « faute », mais aussi pour dénoncer les pressions de la hiérarchie, la colère éclatait de nouveau et des cadres étaient retenus quelques heures.

C'est cette mobilisation des salariés de Montceau que

Michelin n'a pas supportée et qu'il a voulu briser en licenciant cinq d'entre eux pour l'exemple, sous prétexte de menaces, de graffitis et de « dégradations », notamment le panneau cassé devant les caméras de télévision le 24 juin. Mais comme l'a exprimé l'un des intervenants au cours d'un rassemblement de soutien à Montceau, le vendredi 11 septembre, « ces camarades ont été licenciés pour avoir défendu leur emploi (...) Il ne faut pas inverser les rôles, les coupables ce sont Michelin et ses actionnaires. La seule violence c'est celle de Michelin, par l'annonce de ce plan, et par l'accentuation des pressions dans tous les secteurs de l'entreprise. C'est la violence de ce système capitaliste où les dirigeants d'une entreprise peuvent décider froidement de sacrifier des centaines, des milliers d'emplois, de détruire des usines, de ruiner des régions entières... pour augmenter les fortunes des actionnaires. (...) Le licenciement de nos camarades de Montceau est intervenu à peine deux jours après la condamnation à des peines de prison avec sursis de six salariés de Continental qui ont été entraînés devant la justice pour avoir refusé, eux aussi, d'être jetés à la rue. Là encore, il s'agit d'intimider tous ceux qui relèvent la tête ».

Ces licenciements sont révoltants. Ces cinq travailleurs doivent être réintégrés.

Correspondant LO



Le 24 juin devant l'usine des Carmes à Clermont-Ferrand.

• Molex – région toulousaine

Patrons hors la loi et gouvernement complice

Enfin, lors d'un vote à bulletin secret, le 15 septembre, une majorité de travailleurs de Molex a accepté, la rage au ventre, le diktat du patron et du gouvernement par 140 voix contre 74.

C'est le 9 septembre qu'il a été question d'un nouveau repreneur. Ce jour-là, plusieurs centaines de travailleurs étaient venus apporter leur soutien aux 280 salariés de Molex : ceux de Labinal (sur le même site) dont une partie avait débrayé, ceux de Freescale en grève contre leurs licenciements, venus à près de 70. Il y avait aussi une délégation de Ford Blanquefort (dans la banlieue de Bordeaux) aux prises avec un repreneur, ainsi que de Continental-Toulouse, et d'autres entreprises de la région.

Le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault a pris la parole lors de ce rassemblement. Son intervention n'a pas enflammé les foules, ce qui n'était d'ailleurs pas son but : il n'a été question que de « politique industrielle » et... d'un

nouveau repreneur pour une partie de l'activité. Quelques jours après, on apprenait que le fameux repreneur, un fonds d'investissement américain, se portait acquéreur pour les produits Molex « en fin de vie » avec le maintien... d'une vingtaine d'emplois, et peut-être dans un avenir incertain, soixante si ça se passe bien. Et cette belle histoire sans aucune garantie, sinon les deniers publics pour le démarrage. C'était déjà dans les propositions de Molex il y a six mois, propositions rejetées unanimement par les salariés à l'époque. Bien piètre résultat pour les discussions, très suivies et fréquentes semble-t-il, de Thibault avec le ministre Estrosi et Sarkozy lui-même : on a la « politique industrielle » qu'on peut quand ce sont les patrons qui décident de tout dans cette société !

Cette proposition de reprise très partielle, qui a l'aval du gouvernement et de la direction Molex, est conditionnée par l'acceptation des nouvelles dispositions du plan « social », qui ont, elles aussi, l'agrément du

gouvernement. En gros, il s'agit des mêmes propositions qu'il y a onze mois, avec un peu plus d'indemnités de départ : 50 000 euros par salarié (mais il s'agit d'un chiffre moyen), bien loin des propositions syndicales qui évoquaient non pas une moyenne mais un minimum de 120 000 euros.

Lors de l'assemblée générale du 15 septembre, les termes de ce chantage ont été accueillis fraîchement par les 150 travailleurs présents. Les réflexions fusaient dans les groupes de discussion : contre les politiques baratineurs, qu'ils soient de droite ou de gauche, contre l'État au service des patrons, contre les patrons délinquants qui font la loi. D'autres affirmaient qu'il fallait refuser de céder au chantage, au nom de la justice et de la dignité, qu'on ne s'était pas battu pendant onze mois pour revenir à la case départ. Mais d'autres manifestaient aussi leur lassitude et leur volonté d'en finir.

C'est finalement ce sentiment qui l'a emporté : à l'heure où nous écrivons, lors du vote à



bulletin secret organisé mardi 15 à 22 heures, une majorité de travailleurs a finalement décidé d'accepter les conditions du plan « social ».

Pendant qu'on a amusé la galerie avec les discours sur les repreneurs, et des plans de licenciements au rabais, l'État a laissé faire les patrons de Molex qui ont foulé au pied les décisions de justice, qui ont refusé de payer l'intégralité de la paie d'août, et qui ont joué les maîtres chanteurs. Politiciens, jus-

États, ils sont tous dans le même camp, celui des licenciés et des profiteurs. Oui, comme l'affirmait une syndicaliste de la CGT Labinal, « les patrons délinquants comme Molex, mériteraient mille fois la mise sous séquestre de leurs biens et avoirs », en concluant à juste titre, « ce n'est pas les uns après les autres, le dos au mur, qu'on gagnera contre patronat et gouvernement, mais tous ensemble ! ».

Correspondant LO

• Freescale (ex-Motorola) – Toulouse

Grève contre les licenciements de "Freesquale"

Chez Freescale Toulouse (ex-Motorola), depuis lundi 7 septembre, la majorité des cinq équipes (2x8, nuit et week-end) est en grève pour obtenir des indemnités de départ conséquentes, suite à la décision de fermeture des secteurs de production d'ici fin 2011. Il s'agit ni plus ni moins de 800 licenciements sur un effectif de 1 600 personnes.

La grève s'installe. Votée le lundi 7 septembre en assemblée générale, elle s'est déroulée sans encombre toute la semaine sur les deux équipes de jours et l'équipe de nuit, où les grévistes sont très largement majoritaires. Mais il fallait réussir à ce que le mouvement continue sur les deux équipes de week-end. La première des deux équipes a tenu à entendre les propositions du patron pour se décider, et devant le vide de ses propositions, elle a décidé de rejoindre la grève, bientôt suivie par la seconde équipe de week-end. La pro-

duction s'est immédiatement effondrée, et des clients commencent à manquer de produits. Cela évidemment encourage les grévistes à persévérer.

Les travailleurs ont organisé des barrages filtrants. Ceux qui veulent rentrer dans l'usine doivent d'abord garer leur véhicule à l'extérieur, et c'est l'occasion de discussions entre grévistes et non grévistes, dont certains manifestent leur sympathie en versant à la caisse de solidarité. Les grévistes contrôlent également le va-et-vient des camions, et ce qui rentre ou sort du site.

L'assemblée générale de lundi 14 septembre n'a montré aucun fléchissement. Il y avait 250 présents, auxquels il faut rajouter ceux qui organisaient les barrages filtrants aux différentes entrées, et ceux qui récupéraient chez eux après avoir passé la nuit devant l'usine.

Le comité de grève élu de 30 membres se réunit quotidiennement et discute de l'attitude à avoir à l'entrée, et de

nouvelles initiatives pour développer le mouvement. Il a été décidé d'envoyer une délégation à la manifestation du 17 septembre à la Bourse de Paris. Et parallèlement, le même jour, les grévistes de Freescale appellent à une manifestation à Toulouse, de solidarité contre les licenciements : « Cette manifestation s'adresse à toutes les entreprises (public et privé) ; il s'agit de montrer que ce qui nous arrive peut arriver à tous. »

À l'heure où nous écrivons, le patron a assigné deux représentants syndicaux au tribunal pour avoir soi-disant entravé les issues de secours, l'usine étant classé « Seveso », et pour entrave à la liberté du commerce. Le jugement sera rendu jeudi.

Les travailleurs de Freescale ne pourront peut-être pas empêcher le patron de fermer la production de plaquettes, mais il faudra qu'il en paie le prix !

Correspondant LO

• Caby salaisons – Saint-Priest-en-Jarez (près de Saint-Étienne)

Près de la moitié des licenciés encore sans emploi

Près de la moitié des licenciés encore sans emploi

Le 9 septembre 2008, Jean Caby, entreprise de charcuterie industrielle de 435 salariés, annonçait la fermeture du site de Saint-Priest-en-Jarez, dans l'agglomération de Saint-Étienne. Jean Caby fait partie du groupe Aoste, filiale du groupe américain Smithfield, spécialisé dans la fabrication de produits à partir de la viande de porc.

Malgré la mobilisation et les manifestations des travailleurs, les premiers licenciements intervenaient début 2009. Les 85 intérimaires et CDD ne faisaient déjà plus partie de l'effectif. La direction proposait aux travailleurs une formule bien connue de congés de reclassement, avec mise en place d'une cellule de reconversion.

Mais le marché de l'emploi dans la région stéphanoise étant ce qu'il est, et les propositions de reclassement comportant surtout des postes dans



d'autres usines du groupe, à des centaines de kilomètres, ou alors des propositions de formation pour devenir... téléconseillers, il y a aujourd'hui 156 CDI sur 341 qui n'ont toujours rien en vue.

Et certains disent que la crise est passée ?

Correspondant LO

• Suicides à France Télécom

La direction et le gouvernement complices dans la course au profit

Après la tentative de suicide d'un technicien de France Télécom intervenue en pleine réunion de travail, suivie deux jours plus tard de la mort d'une employée de 32 ans qui s'est jetée par la fenêtre de son lieu de travail, la direction ne pouvait plus complètement nier ses responsabilités.

Le gouvernement s'en est mêlé. Convoquant le PDG de France Télécom Didier Lombard mardi 15 septembre, le ministre du Travail a joué au maître d'école : « Il faut que France Télécom prenne toute la mesure du problème. » Et on allait voir ce qu'on allait voir : un numéro vert pour contacter des psychologues extérieurs, le recrutement de 10 % de médecins du travail en plus (alors que plusieurs viennent de démissionner en critiquant la politique de la direction), ainsi que le renforcement des équipes de ressources humaines par « une centaine de personnes ». Mais, sur les emplois supprimés par dizaines de milliers, il n'est pas question de revenir.

Les salariés de France Télé-



com pourront parler tant qu'ils veulent avec des psychologues, mais il faudrait que les restructurations restent un sujet tabou ! Le ministre s'est contenté de confirmer le gel, déjà annoncé par France Télécom, des mobilités professionnelles et géographiques jusqu'au 31 octobre. Le temps, espèrent-ils, que l'émotion soit retombée. La direction avait

d'ailleurs précisé qu'il ne s'agit pas d'annuler les restructurations, mais de réexaminer la façon de les mettre en œuvre.

Cette mise en scène d'un ministre faisant la leçon à un PDG, censé écouter en baissant la tête et les bras croisés, était sans doute destinée à ceux qui croient au Père Noël puisque, c'est promis, « à la fin de l'année, on devrait être fin prêts pour

repartir sur de nouvelles bases. France Télécom du mois de décembre ne sera pas France Télécom d'aujourd'hui. »

Dans la même veine et tout aussi inefficace, il y avait déjà les convocations que l'Élysée adresse périodiquement aux banquiers tout en laissant intacts leur fortune et leur puissance. Le gouvernement prétend aussi lutter contre les évadés fiscaux, alors qu'en réalité il leur offre d'échapper à la loi jusqu'au 31 décembre.

Pour en rajouter à ce palmarès déjà peu glorieux, le gouvernement

brandit maintenant sa baguette magique sur la situation à France Télécom. Comme s'il n'était pas impliqué dans la politique de la direction qui a utilisé tous les moyens de pression pour aboutir, malgré la crise, à 4 milliards de bénéfices l'année dernière ! Les actionnaires privés, qui détiennent près des trois quarts du capital, n'ont quant à eux manifesté

aucun signe de désespoir. L'État est là pour servir leur cause. Malgré les ventes successives d'une partie du capital de France Télécom au privé, son conseil d'administration compte encore trois représentants de l'État, qui reste le principal actionnaire avec un peu plus du quart des actions. Il peut en conséquence « déterminer l'issue du vote des actionnaires », comme le remarque le rapport annuel de la société.

Les représentants de l'État ont donc été directement associés aux plans de restructuration, baptisés successivement « Next » puis « Orange 2012 », et qui se sont traduits par la suppression de 22 000 postes en France sur 100 000 en trois ans et quelque 14 000 « mobilités internes » obtenues de gré ou de force.

Le gouvernement aurait donc parfaitement les moyens d'agir et d'arrêter immédiatement une politique aux conséquences criminelles, au lieu de s'agiter. Mais évidemment il ne le fera que contraint et forcé, sous la pression venue d'en bas, et non pas par ce « dialogue » qu'implorent les directions syndicales.

Correspondant L O

• France Télécom – Troyes

Plus jamais ça !

Mercredi 9 septembre, lors de la réunion de service sur le site France Télécom de Pont-Sainte-Marie (petite commune qui jouxte Troyes, dans l'Aube), un salarié s'est planté son couteau de service dans le ventre après s'être entendu confirmer qu'il était l'un des deux salariés du site qui devaient changer d'activité, passant du secteur s'occupant d'entreprises à celui des particuliers.

Il s'est écroulé dans les bras de ses collègues, complètement surpris et bouleversés. Il a été admis à l'hôpital et sa vie n'est pas en danger. Tous ceux qui ont appris cette tentative de suicide, parfois même par les médias, ont cessé le travail pour rejoindre le site.

Le lendemain, jeudi 10, beaucoup se sont retrouvés devant le portail d'entrée du site

en compagnie de l'épouse du collègue hospitalisé, à l'occasion de la journée de grève lancée nationalement par plusieurs syndicats, justement pour dénoncer les « méthodes de management ». Pas de badges ou drapeaux, pas d'assemblée générale. Seulement deux affiches apposées à l'entrée reliaient les suicides et les suppressions d'emplois. S'il y avait des secteurs faisant grève à 100 %, il est difficile ici de le mesurer car même ceux qui sont en préretraite sont comptabilisés dans les effectifs. Mais très peu de salariés sont passés par ce portail avec un véhicule de service affublé du sigle Orange. Devant les médias (télévisions, radios et journaux très nombreux) qui n'avaient pas été autorisés à pénétrer sur le site, les discussions revenaient sur la surprise causée par ce geste désespéré, mais aussi

sur le ras-le-bol des tracasseries administratives, des pratiques méprisantes de la part de l'encadrement, irrationnelles même, car multipliant la désorganisation de services, avec pour résultat l'isolement, l'écœurement, la révolte. Mais aussi le « Plus jamais ça ».

Cette journée d'action à l'échelle du pays, le lendemain d'une tentative de suicide, n'est pas une simple coïncidence avec le drame vécu ici. Car cela fait des années que cela dure. Depuis la coupure des PTT avec d'un côté les télécoms et de l'autre La Poste, depuis la marche forcée dans la privatisation du secteur des télécommunications, nombreux sont ceux qui ont été mis au placard ou mutés contre leur gré, les effectifs passant de 160 000 à 100 000 salariés.

Cette fois, la direction avait annoncé avant les vacances son

projet de modifier à nouveau quinze postes sur la région, sans préciser les services concernés. Beaucoup ont passé de très mauvaises vacances avec cette perspective de mutation à la rentrée de septembre. Les méthodes pour désigner les victimes varient, les arguments aussi. Cela se fait parfois par téléphone, cette fois c'est sur le site lors d'une réunion du service concerné. Cela peut être : « Vous êtes particulièrement compétent, mais il est indispensable de réduire le personnel, alors vous êtes le mieux disposé à pouvoir vous adapter à de nouvelles tâches et même progresser dans un secteur appelé à se développer. » Ou parfois : « Vous n'avez plus de possibilité d'évolution dans le service actuellement », quand ce n'est pas une critique des compétences au regard des évolutions techniques. L'objectif est toujours le même : réduire le personnel, supprimer

des emplois, en brisant les résistances, en cassant les équipes... pour les profits de Télécom.

À la suite de cette mobilisation, la direction de France Télécom a finalement annoncé au Comité national santé, hygiène, sécurité et conditions de travail que toutes les mutations en cours étaient suspendues jusqu'à la fin octobre et que les moyens destinés à les accompagner (RH de proximité, médecins du travail, assistantes sociales) allaient être augmentés. Sauf que les salariés de France Télécom, en butte aux restructurations incessantes et à des mobilités forcées, n'ont aucune raison de faire confiance à ces gens chargés avant tout de faire passer les décisions prises en haut lieu, mais pas de se préoccuper réellement de la santé des salariés.

Correspondant L O

• France Télécom – Lyon

Le retour de réactions collectives

Pendant une longue période marquée par des restructurations incessantes, la direction de France Télécom a soigneusement dispersé toutes les anciennes équipes, poussant à l'individualisme et au repli sur soi. Mais il semble que, devant ses méthodes brutales de management et la multiplication des situations dramatiques (suicides, maladies...), des réactions collectives soient en train de réapparaître au sein du personnel.

Par exemple, après l'annonce dans la presse du suicide d'un employé de Besançon, tout un étage de l'immeuble Vivier-Merle a débarqué en plein mois d'août dans le bureau du DRH pour exprimer la révolte que cette nouvelle inspirait. Pour les mêmes raisons, des employés du site Lyon-Bellecour, à une trentaine, ont choisi d'accompagner leurs délégués du personnel à une réunion avec la direction locale.

Début septembre, la boutique de Villefranche-sur-Saône a été fermée deux jours parce qu'une employée avait contracté la grippe. À la réouverture, un directeur venu spécialement a tenté d'imposer l'ouverture de cette agence entre midi et deux heures « pour rattraper le temps perdu

et le chiffre d'affaires ». Les vendeurs se sont concertés et ont imposé le respect des horaires et la fermeture de midi.

Toujours début septembre, sur un autre étage de l'immeuble Vivier-Merle, tout un service s'est mis en droit de retrait après le malaise provoqué par l'annonce de six suppressions d'emplois sur vingt. Quelques jours après, tout un service s'est spontanément regroupé pour soutenir un jeune CDD à qui une chef avait fait une réflexion.

Dans les heures d'information syndicales, bien plus suivies qu'à l'habitude, les discussions tournent autour des causes et du nombre des suicides à France Télécom (23 à ce jour), des « pétages de plombs », des dépressions et des moyens d'arrêter ça.



Le jeudi 10 septembre, la grève à l'appel de tous les syndicats contre la souffrance au travail et la politique qui l'engendre a été largement suivie. Plus de 150 personnes ont manifesté devant la direction territoriale de Lyon pour protester contre cette politique de « management par la terreur », de mutations d'office et de fermetures de services.

Il faudrait que ce ne soit qu'un début.

Correspondant LO

Un expert nommé par le gouvernement, ça peut faire des dégâts

Le ministre du travail Xavier Darcos met à la disposition du PDG de France Télécom un haut fonctionnaire, afin qu'il assiste à une prochaine réunion du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de l'entreprise et qu'il veille à l'application d'un accord interprofessionnel de novembre 2008 sur la prévention du stress au travail.

Le haut fonctionnaire en question, qui supervise les inspecteurs du travail, est un certain Denis Combrexelle. Il est le signataire d'une circulaire du 3 juillet 2009 sur les mesures que les patrons seront autorisés à prendre dans le cadre de la pandémie grippale pour « organiser le maintien de l'activité au niveau le plus élevé et le plus longtemps possible », « tout en protégeant les travail-

leurs ». Ce texte prévoit la possibilité pour les employeurs de changer les conditions de travail des salariés et il rappelle que le refus du salarié constitue une faute pouvant justifier le licenciement. En cas d'urgence, dont l'appréciation est laissée à l'employeur, possibilité lui est donnée de suspendre le repos hebdomadaire, le repos quotidien, de déroger aux durées maximales de travail, d'utiliser les heures supplémentaires. Pour les dérogations qui nécessitent une autorisation administrative, il est demandé à l'administration du travail de « faire preuve de souplesse et de réactivité ». Si un salarié est contaminé sur le lieu de travail, c'est à lui d'apporter la preuve que l'employeur a commis une faute. Et la circulaire passe sous silence la « faute inexcusable » de l'employeur quand le salarié l'a prévenu du risque qu'il encourt du fait de

l'absence de mesures de protection. Enfin, « dans la mesure où l'employeur a mis en œuvre les dispositions prévues par le code du travail et les recommandations nationales », le droit de retrait, qui autorise un salarié à arrêter de travailler et quitter les lieux quand il est confronté à un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé, « ne peut en principe trouver à s'exercer ».

L'envoyé du gouvernement à France Télécom est donc parfaitement en phase avec la politique qui considère que « l'impératif économique » – c'est-à-dire les profits patronaux – doit laisser à l'employeur le soin de décider des mesures à prendre pour supprimer les quelques droits encore reconnus aux salariés.

Autant dire que les travailleurs de France Télécom n'ont rien à attendre d'un tel envoyé.

J.S.

• Le 17 septembre

Soutien aux travailleurs de Continental

Nous publions ci-dessous l'appel des travailleurs de Continental à les soutenir, en particulier lors de la manifestation devant la Bourse de Paris le jeudi 17 septembre à 11 heures, dans leur lutte contre la condamnation de six d'entre eux.

« Appel à tous les partis et associations attachés à la défense des droits ouvriers et des libertés publiques.

Le tribunal de Compiègne a rendu un verdict le 1^{er} septembre qui condamne 6 salariés de Continental Clairoix, par un jugement qui remet sur pied la loi anti-casseurs abrogée en 1981.

En effet, ce jugement a décidé de faire supporter, en plus des condamnations pénales lourdes, solidairement, à ces six salariés, la responsabilité d'indemniser la totalité des dégradations que d'autres auraient commises, en se basant sur un principe de responsabilité collective inconnu dans la loi : les six doivent payer pour les 600 présents ce jour-là.

La fermeture de Continental Clairoix est déjà un scandale, en soi, et il n'est pas admissible que les salariés se retrouvent deux fois victimes : la première en tant que licenciés, et la deuxième condamnés pour l'exemple pour avoir arraché des garanties importantes par leur lutte. Mais cette condamnation a une portée qui dépasse le cadre même de la lutte des 1 120 travailleurs de Continental.

Le sénateur UMP Marini a revendiqué publiquement l'extension à tout le pays et à toutes les situations de ce « nouveau droit » issu du jugement contre les salariés de Continental. C'est en effet la menace qui plane sur l'ensemble du mouvement ouvrier et démocratique avec la réintroduction des principes liberticides de la loi anti-casseurs dont pourraient être victimes demain salariés en lutte ou manifestants.

C'est pourquoi, pour l'équité, la justice, la défense des droits ouvriers et des libertés publiques, il nous

paraît important que vous repreniez en compte, à nos côtés, ce combat pour faire rapporter ce jugement du tribunal de Compiègne.

Nous avons, quant à nous, décidé de faire appel et, à l'invitation des organisations syndicales de Goodyear Amiens, nous serons présents à la manifestation du 17 septembre 2009 à 11 heures devant la Bourse des valeurs à Paris.

Nous appelons donc tous les responsables nationaux des partis et des associations à venir à nos côtés jeudi 17 septembre, en manifestant par leur présence leur solidarité avec nos demandes, en même temps que la condamnation de tous les licenciements, qui sont les deux mots d'ordre de cette manifestation. Pour l'avenir, dès maintenant, nous pouvons vous indiquer qu'un rassemblement devrait se tenir le samedi 26 septembre à 15 heures devant l'usine de Continental Clairoix.

D'une façon générale, nous souhaitons avoir votre soutien pour cette lutte difficile mais indispensable. Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et nous souhaiterions discuter avec vous des modalités que pourrait prendre ce soutien et la prise en charge de ce combat pour les libertés publiques.

Clairoix, le 15 septembre 2009.

L'Intersyndicale CGT/FO/CFE – CGC/CFDT/CFTC de Continental-Clairoix.

Le comité de lutte »

Nos camarades Nathalie Arthaud et Arlette Laguiller ont bien évidemment répondu présentes à cet appel, comme différents dirigeants et porte-parole de partis de gauche ou d'extrême gauche.

• SNCF

Réforme du fret Le transport par rail et les cheminots dans le collimateur de la direction

Le gouvernement devait annoncer mercredi 16 septembre un « Plan fret d'avenir » doté d'un montant de cinq milliards destinés à « sauver le transport ferroviaire des marchandises ».

Mais derrière les effets d'annonce d'un énième plan, qui portera vraisemblablement sur des investissements d'infrastructure à long terme, et les déclarations alarmistes sur les déficits du secteur marchandises, la SNCF entend surtout restructurer la branche fret sur le dos des cheminots. C'est d'ailleurs ce qu'a annoncé le responsable fret de la SNCF, qui prévoit la suppression de 4 000 à 6 000 postes dans un secteur qui emploie 14 000 cheminots.

Cela fait en effet plus de trente ans que la part du fret recule. Ainsi, en 1974, le fret ferroviaire représentait 46 % des volumes transportés en France métropolitaine. Il n'en représente aujourd'hui plus que 11 %, un peu plus de 85 % étant dévolu au transport routier. Le transport par rail a donc été sacrifié au tout-routier, ce qui est un non-sens du point de vue de la collectivité, à la fois sur le plan économique, sur celui de la sécurité des personnes ou encore de l'environnement.

Pour justifier une telle régression, d'aucuns affirment que le coût du transport par rail est souvent plus élevé. Cela reste à démontrer. Mais s'il l'est c'est pour une raison simple : dans le transport routier, toutes les infrastructures, routes, autoroutes, ponts, roclades, sont construites et entretenues avec l'argent public, alors que le réseau ferré a été à la charge de la SNCF et maintenant de RFF. Si bien que depuis trente ans le réseau routier a triplé, alors que le réseau de chemins de fer a lui régressé. Dix mille kilomètres de voies ferrées ont été fermés depuis 1982. Faute d'entretien, les trains sont obligés d'adopter une vitesse réduite sur 1 800 kilomètres de voies. La moitié des lignes ne sont toujours pas électrifiées. L'âge moyen des locomotives est de 43 ans. On a aussi fermé 500 gares assurant un trafic de fret par wagons isolés, ainsi que des milliers de dessertes et de nombreuses gares de triage.



10 000 postes de cheminots affectés au fret ont été supprimés depuis 2003.

Aujourd'hui la SNCF qui, comme pour justifier l'abandon du fret, est devenue par ses filiales le premier transporteur routier du pays, annonce vouloir se désengager de 50 à 60 % du trafic dit des « wagons isolés », un transport sur mesure pour les particuliers et les industriels. La mise en œuvre d'un tel programme amènerait sept cent mille camions supplémentaires sur les routes ; une tâche, au moment où le gouvernement, disant vouloir lutter contre les rejets de gaz carbonique, s'apprête à faire les poches des ménages avec sa taxe carbone !

Tout l'été, les dirigeants de la SNCF n'ont cessé de mettre en avant le déficit du fret, mettant en cause le « coût » des cheminots. Dans un langage technocratique, un rapport parlementaire de juin dernier déversait sa hargne sur les cheminots en ces termes : « Les charges sociales pesant sur une entreprise telle que Fret SNCF créent des coûts de structure supérieurs d'au moins

30 % à ceux des autres acteurs » et d'autre part : « Le risque de grève décourage certains chargeurs majeurs d'utiliser le réseau fret français. »

Depuis plusieurs années, les cheminots du fret ont payé le désengagement qui s'est porté sur leur filière par des suppressions d'emplois massives. Aujourd'hui, la SNCF va plus loin et souhaite filialiser le fret en déplaçant des cheminots dans d'autres entreprises. À cette fin, elle a déjà interdit aux

conducteurs fret de conduire des trains voyageurs, au mépris de la continuité du service.

Des rassemblements ont eu lieu récemment pour protester contre ces projets, à Thouars le 9 septembre, au Bourget le 16 septembre. Seule une mobilisation des cheminots peut en effet mettre en échec une politique irresponsable, tant sur le plan social que sur celui de l'environnement.

Christian BERNAC

Chantage à Thouars (Deux-Sèvres)

La direction de la SNCF menace de supprimer plusieurs dizaines d'emplois de cheminots à Thouars, si ceux-ci n'acceptent pas une dégradation de leurs conditions de travail. En effet la direction veut remettre en cause la réglementation du travail propre à la SNCF qui existe et permet de limiter l'amplitude des journées de travail, le nombre de week-ends travaillés et bien

d'autres acquis. C'est cela que la direction essaye de remettre en cause pour pouvoir exploiter encore un peu plus les cheminots et faire plus de profit !

Dès cet été, elle a exercé un chantage à l'emploi à l'encontre des délégués du personnel en leur demandant leur accord pour imposer plus de flexibilité aux cheminots. Dans leur majorité, ils ont refusé.

C'est donc plus de 200 cheminots de Nantes, Angers, Tours, etc. qui, le jeudi 10 septembre, sont venus apporter leur soutien aux cheminots de Thouars et montrer ainsi leur détermination à ne pas accepter ce chantage à l'emploi, qui serait un recul pour tous les cheminots de la région.

Correspondant LO

• SNCF – gare de Rennes

La direction crée la pagaille

La SNCF se vante de la création de 125 trains supplémentaires (TER) par semaine sur les lignes périurbaines autour de Rennes. On peut s'en féliciter, sauf que ces trains circulent depuis début septembre sans personnel supplémentaire. Non seulement il n'y a pas eu d'embauches, mais des dizaines de postes de cheminots ont été supprimés sur Rennes durant les deux dernières années.

Les journées de travail sont très chargées, au point qu'il est souvent impossible de prendre un repas, voire d'aller aux toilettes, pour ceux qui doivent rester en permanence dans les trains.

Le cadencement des trains en gare est organisé au plus court. En moins de cinq minutes, le conducteur doit remonter en queue de train, y remettre en service le poste de conduite pour repartir dans l'autre sens. Une fois que les voyageurs sont descendus, les cheminots de l'accueil doivent, dans un même laps de temps, changer l'étiquetage des destinations. Mais dès que des trains doivent partir en même temps sur des voies différentes, cela devient impossible.

La gare de Rennes n'est d'ailleurs pas adaptée à autant de circulations, si bien qu'il y a souvent deux trains sur un même quai sans que les usagers soient informés de leurs destinations, puisque l'affichage ne suit pas.

La SNCF, en économisant sur les effectifs, réussit là à créer un beau désordre, avec des voyageurs qui ne montent pas dans le bon train et des trains qui partent en retard ; une pagaille qui pourrait être aisément supprimée si les cheminots étaient en nombre suffisant.

Correspondant LO

• Contre la privatisation de La Poste

Le 22 septembre grève et manifestations de tous les postiers

Voilà des années que La Poste s'ingénie à effectuer ses « réorganisations » par petits bouts, secteur par secteur, bureau par bureau, pour disperser le mécontentement et isoler les réactions. Les uns après les autres, les postiers sont attaqués par les décisions de supprimer des emplois et d'aggraver les conditions de travail, d'augmenter la charge de travail et de bouleverser les horaires. Et à peine une « réorganisation » est-elle terminée, qu'une nouvelle attaque se profile, tout cela pour que La Poste dégage suffisamment de profit pour être attirant pour les capitaux privés. Et bien sûr, si le gouvernement réussit son mauvais coup et privatise La Poste, les attaques contre les conditions de vie et de travail des postiers doubleront.

Or les postiers représentent une force immense puisqu'ils sont encore 280 000 ! C'est en frappant ensemble qu'ils ont les moyens de se faire respecter et craindre. Ensemble, ils ont les moyens de faire reculer le gouvernement et de mettre un coup d'arrêt aux attaques de la direction de La Poste. Plus la journée de grève et de manifestations du 22 septembre sera massivement suivie, plus elle exprimera la colère des postiers et constituera un avertissement clair pour le gouvernement. Elle permettra aux postiers de se compter et sans doute de mesurer aussi la sympathie des usagers, dont une partie aura peut-être les moyens de se joindre aux

manifestations. Ce serait alors un point d'appui pour la suite.

Car c'est en luttant au coude à coude que les postiers peuvent obliger non seulement le gouvernement à renoncer à la privatisation, mais aussi la direction de La Poste à stopper ses attaques et à embaucher les effectifs nécessaires pour que le

travail puisse être effectué dans de bonnes conditions pour le personnel et à la satisfaction des usagers.

Une démonstration de force le 22 septembre serait un encouragement pour préparer une véritable riposte aux attaques contre les travailleurs.

D.C.



• La Poste - Paris Louvre

Les guichetiers n'acceptent pas les mauvais coups

Le 8 septembre, jour de l'ouverture du bureau de poste de la rue du Louvre à Paris après quatre mois de travaux, les guichetiers étaient en grève. À l'occasion de cette rénovation, censée améliorer l'accueil du public, la direction prétend en effet supprimer treize emplois. L'effectif des guichets, ouverts jour et nuit y compris le week-end, passerait de 81 à 68. Les conditions de travail seraient considérablement aggravées : fin des équipes alternées qui existaient jusque-là, mise en place d'horaires quasiment individualisés, recourt à des

étudiants à temps partiel imposé le week-end. Les guichetiers n'ayant pas accepté les horaires avec fin de service particulièrement tardive (22 heures ou minuit), la direction a fait appel à des volontaires extérieurs. Mais en conséquence, pour atteindre son objectif de suppressions d'emplois, elle a désigné trois collègues devant partir ailleurs, dans d'autres bureaux de Paris.

Ces mauvais coups ne sont pas passés sans réaction. Plusieurs journées de grève ont eu lieu, malgré l'éparpillement des guichetiers dans différents

bureaux pendant les travaux. Mais le sentiment était que ces mesures font partie d'un plan d'ensemble, et que ce n'est pas tout seul dans son coin qu'on peut les empêcher.

Néanmoins, le 8 septembre, les guichetiers, et notamment les plus anciens, ont tenu à manifester par la grève leur mécontentement, mais aussi leur exigence que ces trois collègues avec qui ils travaillaient depuis longtemps ne soient pas déplacés du bureau.

La direction n'ayant rien répondu, la grève s'est poursuivie le lendemain, pour mon-

trer que ces déplacements d'office, qui se faisaient pour la première fois au bureau du Louvre, ne passaient pas comme une lettre à la poste. Et si la direction n'a pas reculé, elle n'en est pas quitte pour autant. Dès le lundi 21 septembre la grève reprend avec les autres guichets parisiens, et bien sûr le 22 avec tous les postiers contre la privatisation, les suppressions d'emplois et la dégradation du service rendu aux usagers qui en découle.

Correspondant LO

• Bureau de Château-Rouge – Paris 18^e

Grève contre les suppressions d'emplois

La direction de La Poste, qui poursuit une restructuration des guichets au niveau national, a fermé à la fin de l'été le bureau de Château-Rouge pendant deux semaines pour réorganiser les locaux. Mais lors de l'ouverture, qu'elle avait prévue le 7 septembre, l'annonce de la suppression de deux guichets,

l'équivalent de cinq emplois, a mis tout le monde en colère. La direction veut imposer un étalement des horaires avec de grosses coupures au milieu de la journée pour permettre l'ouverture des guichets jusqu'à 20 heures sans embaucher le personnel nécessaire. La quasi-totalité des guichetiers présents

(14 sur 15) se sont mis en grève dès le 7 septembre et à l'heure où nous écrivons la grève dure depuis dix jours.

Les grévistes expliquent leur grève et font signer une pétition aux usagers, d'autant plus solidaires qu'ils savent bien qu'avant même cette attaque de la direction, les queues étaient

interminables dans ce bureau d'un quartier très populaire.

La direction a reçu les grévistes à plusieurs reprises mais elle ne veut rien céder pour l'instant. Cela ne fait que renforcer la détermination des grévistes qui sont entrés dans leur deuxième semaine de grève

Correspondant LO

• Métro parisien

Non à la criminalisation de l'action syndicale et revendicative

À la RATP aussi la direction, et derrière elle le gouvernement, traîne des grévistes devant les tribunaux. Suite aux grèves de 2007 contre la réforme des retraites, le gouvernement avait menacé des grévistes, cherchant à les accuser d'« actes de sabotage ».

Durant la grève, au métro, des rupteurs d'alarme avaient été actionnés sur le réseau. Ces rupteurs sont du même type que ceux que l'on voit au milieu des quais. Tout le monde peut et doit même les

actionner en cas de danger, si par exemple des personnes se trouvent sur la voie. Ce geste coupe le courant sur toute la ligne et, rapidement, le poste de commande centralisé est en mesure de situer d'où vient la rupture du courant et d'appliquer les procédures prévues.

La direction avait donc accusé des agents grévistes d'avoir actionné sans raison des rupteurs d'alarme, et d'avoir ainsi commis des actes de sabotage. Rien moins que cela ! Elle avait alors déposé des plaintes contre X, si bien que sur plusieurs lignes des salariés

avaient été convoqués dans des commissariats et systématiquement mis en garde à vue.

Suite à ces plaintes, deux agents de la ligne 6 ont été jugés. Ils viennent d'être condamnés en appel à un mois de prison avec sursis et à des amendes. En s'appuyant sur cette condamnation, la direction peut maintenant réunir un conseil de discipline pouvant prononcer la mise à la porte des deux travailleurs.

À la surprise de tous, deux autres conducteurs, de la ligne 9 cette fois, viennent d'être convoqués pour le

22 septembre devant un tribunal. Eux aussi sont accusés d'avoir provoqué une coupure de courant par actionnement d'un rupteur d'alarme durant la grève de 2007.

Il est inconcevable que la justice ait pu donner suite à une plainte contre X, deux ans après les faits et sur de simples présomptions. Le fait que le gouvernement prépare de nouvelles attaques et veuille réouvrir une fois encore le dossier retraites en 2010, pour aggraver les modalités de départ, l'incite bien sûr à tenter de criminaliser les moindres faits et gestes dans

le but de décourager les agents. Après les condamnations des ouvriers de Continental, bien des travailleurs de la RATP sont persuadés qu'il y a là une volonté des pouvoirs publics de condamner des travailleurs qui s'opposent aux mesures du gouvernement.

Cela est inacceptable. La CGT a déposé un préavis de grève sur la ligne 9 du métro, pour le 22 septembre, et appelle à se rendre massivement à l'audience du tribunal pour soutenir les agents injustement accusés.

Correspondant LO

• À propos de la journée du 7 octobre

Manœuvres syndicales et nécessité de se rassembler

De nombreux militants syndicaux, et aussi des travailleurs conscients de l'urgence de rassembler le monde du travail face à l'offensive patronale et gouvernementale, avaient accueilli avec intérêt l'annonce de la journée de mobilisation interprofessionnelle du 7 octobre. Même si six confédérations seulement avaient repris la proposition de la CGT et signé l'appel, FO et la CFTC refusant même de venir à la réunion intersyndicale.

Aucune suite sérieuse n'avait été proposée à la journée du 19 mars qui avait pourtant mobilisé des millions de personnes avec un nombre de manifestants pas vu depuis de nombreuses années, surtout en province, avec la présence notable de salariés du privé. Le silence quasi total qui a suivi de la part des confédérations syndicales face à la multiplication des plans de licenciements massifs laissait comprendre que, pour elles, il n'y avait vraiment rien à faire pour s'y opposer. Les travailleurs et les militants se sont retrouvés seuls et isolés pour faire face à leurs patrons respectifs. Cela ne pouvait que contribuer à démoraliser aussi

bien ceux qui recevaient les coups que ceux qui en étaient témoins.

Mais le petit frémissement qui a suivi l'annonce du 7 octobre, amenant la CFTC à s'interroger pour savoir si elle allait s'y rallier, n'a été que de courte durée. Le recadrage est venu de la confédération qui en avait pourtant été à l'initiative, la CGT. Très vite Bernard Thibault a annoncé que : « *Les modalités d'actions seront arrêtées localement* », ce qui veut dire qu'il n'y aura rien d'unifié, rien de coordonné...

Et puis surtout, cette journée du 7 octobre n'a pas été présentée comme un objectif plus large devant donner un nouvel élan unifié aux

initiatives prises dans les différentes corporations, mais comme une simple date parmi d'autres. Cela fait partie de ce que la confédération appelle le « calendrier » des manifestations syndicales. C'est d'ailleurs ce qu'a répété Bernard Thibault à la fête de *L'Humanité* citant le 22 septembre avec La Poste, le 3 octobre dans les villes pour voter contre sa privatisation, le 7 octobre, suivi de la journée pour les retraités le 16 octobre, le 17 octobre pour le droit des femmes et enfin le 22 octobre « *pour l'emploi et la défense de l'industrie* ». Thibault a encore oublié les cheminots, eux aussi le 22 septembre, et avant eux l'automobile le 17 septembre. C'est presque le catalogue de La Redoute, une division portée à l'extrême à l'encontre du besoin de rassemblement ressenti pourtant par tous.

Sur cette nécessité de rassemblement, Bernard Thibault s'est contenté, toujours à

la fête de *L'Humanité*, de dire que : « *Rien n'est écrit à l'avance* ». C'est certain, surtout de la part des dirigeants syndicaux. Par exemple le tract des deux fédérations CGT de la Chimie et de la Métallurgie appelant au 17 septembre, présente le 7 octobre comme une simple « *journée internationale pour le travail décent* » en donnant plus d'importance à la journée de la CGT du 22 octobre pour la « *défense de l'industrie* ». Il ne s'agit pas de redonner confiance aux travailleurs dans leurs capacités à changer les choses, mais d'apparaître comme « *force de proposition* » responsable face au patronat et au gouvernement.

Quant au prétendu radicalisme de FO, son secrétaire général Mailly a brutalement rangé au rayon des accessoires sa proposition de grève de 24 heures, justement au moment où elle aurait pu avoir un impact auprès de bien

des militants et travailleurs combattifs qui enragent du manque de perspectives.

Heureusement il est vrai que « *rien n'est écrit* », et que si les travailleurs s'emparaient de la journée du 7 octobre pour en faire un succès, ce serait le meilleur moyen de déjouer les manœuvres des appareils syndicaux, en redonnant espoir et perspective à tous. En tout cas, la préparation de cette journée, même auto-sabotée par ceux qui la proposent, doit être l'occasion de défendre la perspective d'une lutte large et rassemblant l'ensemble du monde du travail. Les grands mouvements qui dans le passé ont rassemblé des millions de travailleurs et fait trembler le patronat et la bourgeoisie n'ont jamais été décidés par les chefs syndicaux, ils leur ont été imposés par les travailleurs qui avaient décidé eux-mêmes d'entrer en lutte.

Paul SOREL

• Caterpillar – Grenoble et Échirolles

Acharnement antiouvrier

Plus de deux cents personnes étaient réunies mercredi 9 septembre devant le tribunal de Grenoble, à l'appel de la CGT, pour soutenir Alexis Mazza, militant CGT à Caterpillar, victime de discrimination.

Lors du récent conflit contre les licenciements, Alexis Mazza, militant CGT qui se battait avec ses camarades de travail, a fait partie des 19 salariés sanctionnés, mis à pied avant décision de licenciement pour « *faute grave* ». Étant protégé par un mandat syndical, l'inspecteur du travail avait refusé son licenciement. Mais la direction de Caterpillar a fait appel auprès du ministre pour casser cette décision.

En attendant, elle vient de contester aussi le mandat d'Alexis, nommé il y a peu délégué syndical central. D'où cette assignation au tribunal dont l'audience a finalement été reportée au 14 octobre.

Ainsi la direction de Caterpillar, non satisfaite de s'être débarrassée de 600 travailleurs, fin juin, s'acharne sur un militant combattif. Elle cherche à étouffer toute contestation dans l'entreprise car son plan de licenciements n'est pas terminé.

Les travailleurs qui subissent encore le chômage partiel auront droit d'ici la fin du mois à un nouveau référendum leur présentant le choix suivant : soit ils acceptent la flexibilité du temps de travail que la direction veut faire passer en force depuis longtemps et l'effectif reste ce qu'il est, soit ils refusent et elle licenciera encore 133 d'entre eux.

Le choix entre la peste et le choléra, c'est bien la logique des maîtres du chantage.

Correspondant LO

• Haute-Savoie

Le chômage explose

« *La Haute-Savoie vient de perdre en un an les emplois générés depuis dix ans* » titrait, il y a quelques jours, le quotidien local *Le Dauphiné*. 8 546 emplois ont en effet été supprimés. En un an, la hausse du chômage est de 57,1 % pour le département, avec une pointe à 86,5 % pour le bassin d'emploi de Cluses, où se

concentrent les usines de décolletage, pour beaucoup sous-traitantes des constructeurs automobiles.

Comme il n'y a pas eu beaucoup de créations d'emplois, la destruction nette d'emplois est de 2 682. Et pour la première fois depuis un demi-siècle, le département est passé au-dessous des 50 000

emplois industriels.

La plus grande partie de ces suppressions d'emplois s'est faite sans bruit : par les renvois massifs d'intérimaires, de CDD, mais aussi par le recours aux « *ruptures conventionnelles* » (environ 2 000 sur le département depuis l'application de cette loi de 2008, décidément bien pratique pour les

patrons licencieurs !)

Bien sûr, le nombre des grosses fortunes de Haute-Savoie n'a pas diminué, les villas luxueuses à Megève ou au bord des lacs d'Annecy et du Léman ne sont pas fermées. Ce n'est pas la crise pour tout le monde.

Correspondant LO



Rassemblement de solidarité avec Alexis Mazza. Grenoble le 9 septembre 2009.